



THIERRY PORCHET

Dettes faramineuses, poursuites en cascades, salaires impayés et licenciements massifs: autrefois prospère, l'entreprise genevoise de primeurs est en grande difficulté. Unia dénonce l'impossible dialogue avec la direction et réclame un audit. **PAGE 9**

POINT DE MIRE

Combattre le sabotage des salaires minimums

Rocco Zacheo

Alors que les insoutenables vagues de chaleur semblent être provisoirement derrière nous, une autre question épineuse repointe son nez à l'heure de la rentrée et nous replace au cœur du périmètre helvétique et des préoccupations liées au monde du travail. On veut parler des salaires minimums légaux, dont le ricochet des débats au sein de la Berne fédérale avait abouti, au mois de juin dernier, à une prise de position difficilement acceptable. Il faut s'en souvenir, aux portes de l'été, le Parlement avait acté par le vote une motion défendue à l'origine par le député Erich Ettlin. Par son projet, l'élu du Centre visait à donner la primauté aux salaires fixés par les conventions collectives de force obligatoire sur les salaires minimums adoptés ou en voie de l'être à l'échelle cantonale et communale. L'adoption de ce principe, hautement préjudiciable aux travailleuses et travailleurs du pays aux revenus les plus faibles, a fait bondir les syndicats et les partis de gauche. Tant et si bien qu'une récolte de signatures a été lancée dans la foulée – elle avance à grands pas –

en vue d'un référendum destiné à contrecarrer une décision qui a tout du sabotage. Car, en l'espèce, la position de la majorité bourgeoise ayant voté favorablement le texte transgresse plusieurs principes régissant la démocratie en Suisse. Il convient de rappeler tout d'abord combien cette position bafoue l'avis exprimé dans les urnes par des dizaines, voire des centaines de milliers de citoyens. A Zurich comme à Winterthour, en passant par Lucerne, ville pionnière, le dispositif qui garantit des revenus dignes a été plébiscité par le peuple et il est désormais opérationnel. D'autres centres urbains envisagent de rejoindre le mouvement: à Berne, Bienne et Schaffhouse, le processus est lancé. Cette tache d'huile vertueuse ne cesse donc de se répandre, y compris au niveau cantonal. Neuchâtel a ouvert la voie il y a longtemps déjà; Genève, le Tessin et Bâle-Ville sont aussi du peloton, tandis que le Jura entend améliorer le dispositif pour intégrer des catégories professionnelles laissées sur le bas-côté. Une initiative a été lancée dans ce but. Enfin, le Valais a déposé à son tour une initiative, ce qui amènera à terme les citoyennes et citoyens à se prononcer dans les urnes. Contre toute logique et à rebours d'une dynamique honorable qui a tout d'une révolution

Peu importe qu'on prive une partie de la population d'une amélioration de son pouvoir d'achat, bénéfique pour l'économie. Le camp bourgeois fait valoir des impératifs relevant du cynisme

sociétale, une majorité de parlementaires a donc décidé d'ignorer les légitimes aspirations du peuple. Peu importe que les coiffeuses ou les travailleuses du nettoyage textile – pour ne citer que quelques catégories – doivent renoncer à des centaines de francs sur leurs fiches de paie. Peu importe que le manque à gagner fasse basculer des milliers de citoyens dans l'aide sociale. Et peu importe, enfin, que l'on prive cette population d'une amélioration de son pouvoir d'achat, bénéfique pour l'économie nationale comme pour la santé financière des ménages. A cela, le camp bourgeois fait valoir, une fois encore, des impératifs qui relèvent du cynisme. Notons, pour conclure, que fossoyer les salaires minimums légaux revient à se moquer d'une loi, celle sur l'égalité, dont on fête cette année les 30 ans. Car les premières études l'ont montré: l'introduction d'un barème salarial digne a permis de gommer en partie les écarts existant entre les revenus des hommes et ceux des femmes. C'est dire si la campagne qui va se déployer ces prochains mois nous confronte à un véritable enjeu de progrès social. Et une fois encore, dans la bataille qui s'annonce, l'impératif du bien-être collectif doit l'emporter sur toute autre considération défendue par le camp bourgeois. ■

PROFIL



Aurélie Gateaud, chantre de la sobriété. **PAGE 2**

SALAIRES

Encore trop de laxisme face au dumping. **PAGE 3**

ÉGALITÉ

Bilan d'une loi, 30 ans plus tard. **PAGE 5**

AMÉRIQUE LATINE

Le retour inquiétant des extrêmes droites. **PAGE 8**

Manon Todesco

On retrouve Aurélie Gateaud en plein été caniculaire. Rendez-vous a été pris sur une terrasse à Morges. Notre invitée hésite, et commande un expresso. «Il faudrait que je me passe de café, mais je n'y arrive pas, donc je réduis la dose quotidienne.» Réduire, c'est l'un des cinq «R» de la méthode Zéro déchet conceptualisée par Béa Johnson: après Refuser et avant Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre. La lecture de son livre a fini de convaincre Aurélie Gateaud, aujourd'hui présidente de l'association ZeroWaste Switzerland et cheffe de projets chez Valorsa, un site qui gère les déchets de 95 communes vaudoises. «Avant tout ça, je pensais avoir une conscience environnementale assez stricte, je triais mes déchets, je consommais bio et responsable. Et le déclic a eu lieu dans ma cuisine, un jour de livraison de courses il y a une dizaine d'années. Après avoir tout rangé, je me suis rendu compte que j'avais plus d'emballages que de courses, ça m'a paru insupportable.» A cette époque-là, Aurélie Gateaud vit dans son pays d'origine, en France, avec son mari, son fils et ses deux beaux-enfants. «On s'est challengé en famille, tout le monde a joué le jeu, et on a réussi. On est retourné au marché, dans les magasins en vrac, et on a drastiquement réduit nos déchets.»

DÉMÉNAGEMENT EN SUISSE

Son mari est muté en Suisse en 2019. L'ingénieure agroalimentaire de formation renonce alors à son poste de cadre chez Sodexo pour le suivre. «J'ai contacté ZeroWaste Switzerland quelques semaines après mon arrivée. Je suis devenue bénévole et j'ai ensuite partagé la codirection, avec Natalie Bino, la fondatrice de l'association.»

A la maison, tout est remis en cause. «On s'est lancé le défi "rien de neuf" pendant un an: on réparait nos chaussures, on achetait des produits de seconde main, on louait. On a réussi à tenir plus de deux ans sans voiture, en faisant tout en train et à vélo. J'ai pu expérimenter ce que je prône, et j'en connais les limites. On ne prend plus l'avion, sauf cas exceptionnel, mais on a dû reprendre une voiture, d'occasion et électrique.»

Aurélie Gateaud tombe alors sur l'annonce de Valorsa. «C'est peut-être grâce à mon expérience dans l'association que j'ai décroché le poste. Au final, j'avais les mêmes interlocuteurs, à savoir les communes, que j'accompagne dans différents projets en matière de collecte et de gestion des déchets.» Ainsi, après avoir occupé la codirection trois ans, elle a brigué le poste de présidente chez ZeroWaste Switzerland, plus compatible avec son emploi.

Celle qui se sentait impuissante face à l'ampleur des problèmes environnementaux et du réchauffement climatique a fini par trouver son champ d'action. «La méthode Zéro déchet semble extrémiste, mais elle est plutôt non culpabilisante et ludique.

Elle rend acteur, car on a le choix: si on ne peut pas refuser, on réduit. Ça doit rester compatible avec le mode de vie de chacun. Sur notre site internet, on peut s'évaluer, faire son bilan et agir sur son plus gros impact ou trouver le petit geste qui conviendra le mieux. Le boulot est tellement énorme qu'on a besoin de tout le monde et, en agissant, on donne une chance aux générations futures.»

Le pouvoir est notamment dans le choix des consommateurs et les initiatives individuelles. Les modifications de comportement peuvent agir de manière significative sur le changement climatique.

SE BOUSCULER POUR CHANGER LA DONNE

Pour Aurélie Gateaud, il y a urgence à faire évoluer les mentalités et à basculer d'une économie de possession vers une économie d'usages. L'ennemi numéro un à ce projet, c'est... la flemme! «L'être humain aime le confort, la facilité et la reconnaissance sociale. Dans notre société de surconsommation qui prône la croissance, on existe via ce qu'on a. Et pourtant, quelle richesse d'être plus léger, d'avoir moins de choses à posséder et à entretenir, ne garder que ce qui est vraiment utile. On se simplifie la vie et ça nous rend inventifs aussi! J'ai une qualité de vie incroyable. Pas besoin de voyager au

bout du monde, il y a plein de choses à découvrir à quelques heures de vélo ou de train.»

La sobriété détruirait des emplois, dénoncent ses détracteurs. Faux, répond Aurélie Gateaud. «Si on répare plus, qu'on réutilise davantage ou qu'on commence à partager, on créera des postes.» Selon elle, l'espoir est là. «Il y a un mouvement qui s'installe et qu'il faut poursuivre. En Suisse, à certains endroits, on constate une baisse des déchets et des émissions.» Sensible aux enseignements de Pierre Rabhi et à son Mouvement Colibris, elle reste convaincue que c'est en répétant le message plusieurs fois qu'il infuse.



Aurélie Gateaud est convaincue que c'est en répétant le message plusieurs fois qu'il infuse et que les comportements changent en matière d'écologie.

AGIR ET DONNER UNE CHANCE À LA PLANÈTE

Présidente de ZeroWaste Switzerland, Aurélie Gateaud appelle à une économie de sobriété, dans laquelle chacun peut trouver le geste écologique qui lui convient et être acteur du changement.

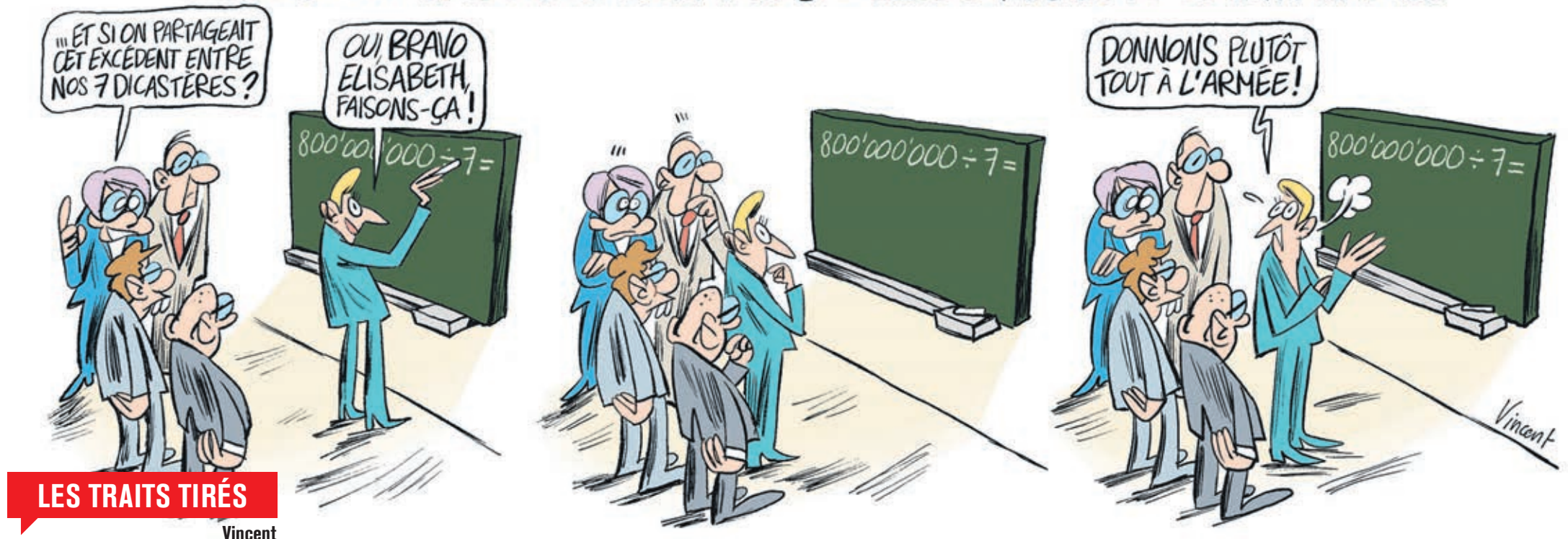
«Il faut installer des nouvelles croyances pour changer les comportements.»

AGIR DURABLEMENT

Ce qui la révolte, par contre, c'est l'injustice climatique, à savoir que ce sont les plus précaires qui souffrent le plus alors qu'ils polluent le moins. Tout comme l'immobilisme des politiques qui ne prennent pas les bonnes décisions face à l'ampleur de la catastrophe. «Le climato-scepticisme est désespérant, tout comme les retours en arrière en matière de nucléaire ou de mobilité. Après l'été qu'on vient de passer, entre canicules à répétition et incendies, les "écobobos extrémistes" soi-disant alarmistes que nous sommes avions finalement raison. Malheureusement, c'est dans ces moments-là où tout le monde souffre qu'on a une fenêtre pour tirer et être entendus. La climatisation peut faire partie de la solution, mais elle ne va pas refroidir les champs et les forêts: ce qu'il faut, c'est baisser nos émissions de gaz à effet de serre.» Grâce à son mode de vie, Aurélie Gateaud dit tenter de soigner son écoanxiété. «Je fais ma part et je pourrai regarder mes enfants en face.» Ses petits bonheurs? Le jardinage, après une formation dans la permaculture, et... profiter de l'instant présent. «Tout est sous nos yeux, il suffit de le voir.» ■

Toutes les infos sur:
zerowasteswitzerland.ch

FINANCES FÉDÉRALES: UN EXCÉDENT DE 800 MILLIONS AU LIEU DU DÉFICIT ANNONCÉ


LES TRAITS TIRÉS

Vincent

«NOUS N'ALLONS PAS LAISSER LES PATRONS MARCHER SUR CE DROIT!»

REFERENDUM La gauche et les syndicats ont lancé fin juin l'offensive contre la décision du Parlement de faire primer les conventions collectives sur les salaires minimums cantonaux et communaux.

Antoine Grosjean

Dont acte. La gauche et les syndicats avaient promis de lancer un référendum si le Parlement décidait que les conventions collectives de travail (CCT) de force obligatoire doivent primer sur les salaires minimums cantonaux et communaux. Ce que la majorité de droite des Chambres fédérales a entériné le 19 juin. Par conséquent, le référendum a officiellement été lancé le 30 juin à Berne par le comité «Défendons les salaires minimums», composé de partis politiques et des deux faïtières syndicales, l'Union syndicale suisse (USS) et Travail.Suisse. La récolte des 50 000 signatures nécessaires, qui doit aboutir d'ici au 8 octobre, avance bien. Il est encore possible de signer le référendum avec la feuille encartée dans le présent journal, à retourner dès que possible à l'adresse indiquée.

Le comité référendaire dénonce la violente attaque du patronat et du camp bourgeois contre la protection des salaires et contre des décisions démocratiques. «En Suisse, des dizaines de milliers de personnes travaillent pour des salaires qui suffisent à peine pour vivre, rappelle Vania Alleva, vice-présidente de l'USS et présidente d'Unia. C'est pour lutter contre la pauvreté malgré le travail et garantir le minimum vital que plusieurs cantons et villes ont introduit des salaires minimums légaux en tant que mesure de politique sociale.» Et d'ajouter que cela évite aux contribuables de devoir «subventionner indirectement les employeurs par le biais de l'aide sociale», quand ces derniers versent des salaires de misère.

ATTAQUE CONTRE LE POUVOIR D'ACHAT

Mais avec la disposition votée au Parlement, de nombreuses personnes seraient à l'avenir exclues du champ d'application des salaires minimums. Et cela notamment dans des branches où les rémunérations sont particulièrement basses. Genève et Neuchâtel, les seuls cantons où le salaire

minimum cantonal prévaut actuellement sur les CCT, ont obtenu la garantie que cela resterait le cas. En revanche, ce serait sans la compensation du renchérissement, ce qui signifie une baisse du pouvoir d'achat. «Une employée de service ayant suivi une formation initiale de deux ans, une coiffeuse formée ou encore une employée spécialisée du nettoyage textile seraient ainsi privées de 135 francs par mois», précise Vania Alleva.

Quant aux endroits où un salaire minimum vient d'être adopté en votation mais n'est pas encore entré en vigueur, comme dans le canton de Vaud, des dizaines de milliers de personnes risquent de ne jamais en voir la couleur et de devoir se contenter de ce que prévoient les CCT. Ce qui peut représenter jusqu'à plusieurs centaines de francs de manque à gagner par mois.

Pour Léonore Porchet, conseillère nationale Verte et vice-présidente de Travail.Suisse, le salaire minimum est aussi une mesure féministe: «Il agit surtout là où les inégalités se concentrent, inégalités qui touchent d'abord les femmes.» L'élue vaudoise note que les bas salaires concernent principalement des branches telles que la vente, le nettoyage, les soins, la restauration, l'aide à domicile ou les services, où les femmes sont majoritaires. «A Genève, plusieurs années après l'introduction du salaire minimum, les évaluations montrent qu'il n'a pas provoqué d'augmentation significative du chômage. Mieux encore: les effets ont été particulièrement positifs pour les femmes. Dans les emplois directement concernés, les rémunérations ont augmenté d'environ 15% en moyenne. Cela veut dire qu'une vendeuse, une employée du nettoyage, une coiffeuse qui gagnait par exemple 3800 francs par mois a pu passer à environ 4370 francs. Le salaire minimum réduit la précarité et donne un peu plus d'air à des personnes qui galèrent. Nous lançons ce référendum parce que nous refusons qu'un outil qui a fait ses preuves soit affaibli. Nous n'allons pas laisser les patrons marcher sur ce droit!»



Les représentants du comité référendaire pour la défense des salaires minimums présentent leurs arguments à la presse, à Berne, le 30 juin.

UN PUTSCH DU PATRONAT

Ce que dénonce le comité référendaire, c'est aussi une attaque contre la démocratie directe et le fédéralisme. Des valeurs pourtant régulièrement mises en avant par les partis de droite, comme le fait remarquer Cédric Wermuth, coprésident du Parti socialiste suisse. «Ce que le Parlement national tente de faire ici, passez-moi l'expression, n'est rien de moins qu'un putsch des patrons et des profiteurs des bas salaires contre la démocratie directe», tonne-t-il, en rappelant que les salaires minimums cantonaux et communaux ont été approuvés lors de votations populaires avec des résultats allant de 51,7% dans le canton

de Vaud, à 58,2% à Genève et même 69,9% en ville de Zurich, entre autres. L'un des arguments du camp bourgeois et du patronat est de dire que les salaires minimums nuisent au partenariat social dont sont issues les CCT. Mais la gauche et les syndicats rétorquent que les CCT, qui sont des accords de droit privé, ne peuvent pas se substituer à des décisions du peuple souverain. Le Conseil fédéral et la plupart des cantons sont aussi de cet avis. «Les membres du Parlement qui ont dit oui à l'attaque contre les salaires minimums ont enfreint la Constitution», lance Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse.

Christian Dandrès, président du Syndicat des services publics, abonde: «On marche sur la tête! Le patronat conçoit le partenariat social comme un instrument de dumping salarial», lâche-t-il, en soulignant le fait que les salaires stagnent depuis dix ans, alors que le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Pour le comité référendaire, défendre les salaires minimums bénéficie à l'ensemble des salariés, en mettant un frein à la sous-enchère. «Cette loi est une attaque massive contre les bas salaires, les femmes et l'ensemble des travailleurs et des travailleuses. Le travail doit garantir la subsistance», conclut Vania Alleva. ■

Les cantons sont trop laxistes sur le dumping salarial

RAPPORT Les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes pour la protection des salaires ne sont pas bien appliquées.

Antoine Grosjean

Après l'échec de l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!», le 14 juin, les syndicats ont insisté sur la nécessité de renforcer la protection des salaires. La forte proportion de «oui» dénotait en effet un fort mécontentement, entre autres sur la baisse du pouvoir d'achat. Le nouveau rapport sur les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes (FlaM) tombe donc à pic. Il souligne que les cantons se montrent trop laxistes dans ce domaine. L'Union syndicale suisse (USS) reproche à ces derniers d'effectuer trop peu de contrôles et leur demande de remplir leurs obligations.

En 2025, les contrôleuses et les contrôleurs ont vérifié près de 145 000 salaires auprès d'employeurs suisses et d'entreprises étrangères de détachement de travailleurs. Dans une entreprise contrôlée sur cinq, des rémunérations trop basses ont été constatées. Les

salaires minimums en vigueur ne sont même pas respectés par près d'un patron sur trois dans les branches couvertes par des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire (CCT étendues) ou des contrats-types de travail (CTT).

CONTRÔLES TROP RARES

Les cantons devraient en principe contrôler chaque année au moins 3% des employeurs suisses qui ne sont pas soumis à une CCT. A ce rythme, une entreprise ne serait contrôlée qu'une fois tous les trente-trois ans. «Pour



Genève et le Tessin sont les deux cantons les plus zélés dans le contrôle des entreprises. Ici, une inspectrice du Bureau de contrôle des chantiers à l'œuvre à Genève.

plus de la moitié des cantons, même cette faible fréquence semble déjà trop élevée», dénonce l'USS. Au rythme de Berne, de Glaris, de Zoug, des Grisons ou de Lucerne, il faudrait plus de cinquante ans pour contrôler toutes les entreprises.» Quant aux salaires minimums prévus par les CTT dans l'économie domestique, Zoug, Schaffhouse et Fribourg ne les ont même pas vérifiés l'an dernier. «Cette absence de contrôle ouvre grand la porte au dumping salarial», note la faïtière.

L'USS remarque par ailleurs que, dans leur grande majorité, les cantons ne prennent aucune mesure quand ils constatent de la sous-enchère salariale. «La loi prévoit pourtant que, dans les branches où des salaires abusivement bas sont constatés de manière répétée, les cantons édictent un CTT fixant des salaires minimums impératifs. Mais la plupart n'appliquent pas cette possibilité.»

GENÈVE ET LE TESSIN, PREMIERS DE CLASSE

Genève et le Tessin sont les plus zélés en matière de protection des salaires. «Ces deux cantons ne réalisent pas seulement plus d'un tiers de l'ensemble des contrôles, mais conformément à la loi, ils édictent aussi régulièrement

des salaires minimums lorsqu'ils constatent de la sous-enchère salariale. A lui seul, le Tessin compte dix des vingt-deux CTT cantonaux prévoyant des salaires minimums.»

Enfin, autre constat issu du rapport, le système n'est pas assez contraignant et trop de patrons en profitent pour se soustraire à leurs obligations. Et à ce titre, les entreprises suisses font pâle figure... Lorsqu'une CCT étendue ou un CTT s'applique, les employeurs qui versent des salaires trop bas doivent payer une amende et s'acquitter rétroactivement des salaires dus. Mais dans les branches sans CCT étendue ni CTT, ceux qui versent des rémunérations inférieures aux salaires usuels dans la localité et la branche sont simplement invités, dans le cadre d'une procédure de conciliation, à adapter leur politique salariale.

Or, plus d'une entreprise suisse sur trois refuse de se plier à cette règle. «Elles savent que le dumping salarial est toléré par les autorités. C'est inacceptable», s'indigne l'USS. A titre de comparaison, seule une entreprise étrangère de détachement sur dix se montre récalcitrante. Comme quoi, l'enfer, ce n'est pas toujours les autres... ■

Les accidents du travail gâchent les loisirs. Parlez des risques au travail.

Dangers?
Parlez-en!

[suva.ch/
communication](https://suva.ch/communication)

La vie est plus belle tant que tout se passe bien.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Financé par la CFST
www.cfst.admin.ch

suva

ÉGALITÉ: LA SUISSE A BESOIN DE VÉRITABLES MÉCANISMES CONTRAIGNANTS

POLITIQUE L'heure du bilan a sonné pour la Loi sur l'égalité votée en 1996 et qui célèbre donc cette année ses 30 ans. Entretien avec Lucia Lanfranconi, professeure en diversité, équité et inclusion à la Haute école spécialisée bernoise.

Manon Todesco

Il y a trente ans entrain en vigueur la Loi sur l'égalité (LEg) en Suisse, pleine de promesses. Dans la réalité, l'objectif est encore loin d'être atteint, que ce soit en matière d'égalité salariale, de discriminations ou de harcèlement au travail à l'encontre des femmes. A cette occasion, une table ronde et une projection du film *L'égalité - un instantané* ont eu lieu à Berne le 1^{er} juillet avec la participation d'Unia et de Lucia Lanfranconi, professeure en diversité, équité et inclusion et codirectrice du Bureau de l'égalité des chances à la Haute école spécialisée bernoise. L'experte nous livre son analyse sur l'évolution de la LEg.

Trente ans après son adoption, la Loi sur l'égalité est-elle avant tout un succès inachevé ou une occasion manquée?

Comme souvent, c'est un peu les deux. C'est d'abord un succès que cette loi existe. Elle affirme clairement les principes de l'égalité entre les sexes et de la lutte contre les discriminations dans le monde du travail. C'est essentiel. En comparaison internationale, la loi suisse comporte d'ailleurs certains mécanismes particulièrement efficaces en matière de recours contre les discriminations, notamment l'allègement de la charge de la preuve ainsi que, en principe, la possibilité d'actions collectives ou intentées par des organisations. En revanche, au cours des trente dernières années, la Suisse a clairement manqué l'occasion d'assurer une mise en œuvre réellement efficace de cette loi. Il y a dix ans, dans ma thèse de doctorat consacrée à l'application de la LEg durant ses quinze premières années, j'avais déjà montré que sa traduction en politiques publiques, en mesures concrètes et dans les pratiques des entreprises, restait insuffisante. Cela s'explique notamment par le caractère essentiellement volontaire de la plupart des politiques et des mesures en faveur de l'égalité dans le monde du travail en Suisse. Notre pays dispose ainsi d'une loi qui fait reposer la responsabilité de son application principalement sur les victimes de discrimination, plutôt que sur les entreprises ou sur l'Etat.

Depuis ma thèse, des progrès ont bien sûr été réalisés. En matière d'égalité salariale notamment, depuis 2020, les entreprises de plus de 100 employés doivent, en vertu de l'article 13 de la LEg, analyser leurs pratiques salariales, faire vérifier ces analyses par un organisme externe et informer leurs collaborateurs des résultats. J'ai moi-même largement contribué au rapport d'évaluation intermédiaire de cette mesure. Celui-ci a montré que moins de la moitié des entreprises concernées avaient effectivement rempli l'ensemble de ces obligations. Une fois encore, on constate que l'absence de sanctions et de caractère contraignant freine considérablement l'application de la LEg en Suisse.



Lucia Lanfranconi étudie depuis plus de dix ans la Loi sur l'égalité.



Pour l'experte, la responsabilité de garantir l'égalité des genres ne devrait plus reposer sur les victimes de discrimination, mais sur les employeurs et sur l'Etat.

Quels ont été les principaux progrès rendus possibles par cette loi?

Avant la LEg, il était déjà possible d'initier une action pour discrimination fondée sur le sexe grâce au principe d'égalité inscrit dans la Constitution. La loi est toutefois venue préciser et renforcer cette protection en interdisant explicitement les discriminations à toutes les étapes de la relation de travail, depuis le recrutement jusqu'au licenciement, ainsi que le harcèlement sexuel. Elle a également introduit d'importants mécanismes facilitant les procédures judiciaires et inscrit dans la loi les aides financières destinées aux projets en faveur de l'égalité. Ces avancées ont constitué des étapes majeures.

A l'inverse, quelles inégalités persistent malgré son existence?

Malheureusement, elles sont encore nombreuses. Une loi qui permet de déposer plainte est évidemment indispensable. Mais déjà en 2005, l'évaluation officielle de la LEg montrait clairement que cela ne suffisait pas pour garantir une véritable égalité en Suisse. Les obstacles aux recours restent nombreux: procédures longues, coûts élevés, risques importants pour les personnes concernées. Il faudrait donc doter la loi de véritables mécanismes de mise en œuvre. La Suède constitue un bon exemple: même les petites entreprises doivent régulièrement rendre compte des mesures qu'elles prennent en faveur de l'égalité. Ces rapports sont contrôlés par les autorités et, en cas de manquement, des mesures correctives peuvent être imposées, voire des sanctions prononcées.

En Suisse, un premier pas a été franchi avec les contrôles de l'égalité salariale, mais le Conseil fédéral lui-même a conclu que leur mise en œuvre restait insuffisante. Pour le reste, très peu de mécanismes comparables ont été instaurés. Donc, on observe encore aujourd'hui d'importantes inégalités salariales, ainsi que des discriminations liées au sexe dans le recrutement, les promotions et, tout particulièrement, autour de la maternité. Le harcèlement sexuel au travail demeure également un problème majeur.

Les milieux féministes et plusieurs spécialistes parlent d'une loi «lacunaire». Quelles sont selon vous ses principales faiblesses?

La principale faiblesse est l'absence de véritables mécanismes contraignants d'application. En matière d'égalité salariale, cela pourrait passer par une obligation d'analyse accompagnée de sanctions, ainsi que par une plus grande transparence, par exemple en publiant les résultats obtenus par chaque entreprise. Des mécanismes comparables devraient également être instaurés pour toutes les autres étapes des ressources humaines, du recrutement aux promotions, jusqu'au licenciement. Toujours concernant les salaires, la directive européenne sur la transparence salariale prévoit que les entreprises indiquent une fourchette salariale dès la publication de l'offre d'emploi. Les recherches montrent que cette mesure est particulièrement efficace. Par ailleurs, la LEg devrait être élargie afin d'inclure explicitement l'ensemble

des personnes LGBTQIA+, ainsi que les discriminations intersectionnelles. Certaines femmes, par exemple celles qui portent un foulard ou qui sont racisées, peuvent être confrontées à plusieurs formes de discriminations qui se cumulent. La protection ne devrait pas concerner uniquement le sexe, mais aussi d'autres critères tels que la couleur de peau, l'origine ethnique ou sociale, l'âge, le handicap ou encore la neurodivergence.

Les personnes victimes de discrimination disposent-elles réellement des moyens nécessaires pour faire valoir leurs droits?

Les coûts restent très élevés. Ce qui me frappe également, notamment lorsque je rédige des expertises judiciaires dans des affaires fondées sur la LEg, c'est la durée extrêmement longue des procédures. Enfin, un très grand nombre de victimes renoncent encore aujourd'hui à engager une action en justice parce qu'elles craignent que les conséquences négatives soient plus importantes que les bénéfices qu'elles pourraient en retirer. C'était déjà l'un des constats de l'évaluation de la LEg réalisée en 2005.

Comment expliquez-vous qu'une entreprise puisse enfreindre le principe de l'égalité salariale sans forcément être sanctionnée?

L'explication est avant tout politique. Les débats politiques suisses tendent à accorder davantage d'importance à la liberté économique qu'à la lutte contre les discriminations. La Suisse

appartient à ce que l'on appelle dans la recherche un Etat-providence libéral, où l'intervention de l'Etat est traditionnellement limitée.

Pourtant, le Baromètre suisse de l'égalité que nous avons réalisé en 2018 montre très clairement que la population souhaite une application beaucoup plus stricte de la LEg: 94% des femmes et 73% des hommes y sont favorables.

Et très intéressant: plus d'un tiers des personnes interrogées demandaient spontanément l'instauration de contrôles salariaux publics, l'obligation pour les entreprises de mettre en place des plans d'égalité, ainsi que la publication des résultats des contrôles effectués par les autorités.

Où aimeriez-vous que la Suisse se situe dans dix ans en matière d'égalité entre femmes et hommes?

Dans une perspective de comparaison internationale, je recommande d'investir simultanément et de manière cohérente dans les politiques familiales et dans les politiques d'égalité. Au regard de mes travaux de recherche et de mon expérience de conseil en Suisse, j'aimerais que, dans dix ans, la responsabilité de garantir l'égalité des genres ne repose plus principalement sur les victimes de discrimination, mais enfin sur les employeurs et sur l'Etat. ■

Pour voir le documentaire de Lucia Lanfranconi: gleichstellen.ch

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats



Il reste des places pour ces cours et bien d'autres.
Toutes les informations sur www.movendo.ch

Vous n'avez pas encore pris de cours en 2026?
Voici quelques cours qui pourraient vous intéresser

Cours tout public

Prévoyance vieillesse

La retraite, ça se prépare avant!

7 et 8 décembre Chexbres, Hôtel Préalpin

Droit/Communication

Comment faire aboutir ses demandes sur son lieu de travail

16 et 11 novembre Ste-Croix, Hôtel de France

Parler en public, le débat

2 novembre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

Droit des étrangers-ères: situation et perspectives

5 et 6 novembre Yverdon-les-Bains, Grand Hôtel

Services publics

Gérer les agressions dans les services publics - asa

15 et 16 octobre Morges, Hôtel La Longeraie

Nouvelles technologies

IA au quotidien

4 novembre Lausanne, Hôtel Aquatis

Mon RH est une IA! Technologies numériques et emploi

23 et 24 novembre Ste-Croix, Hôtel de France

Retrouvez nos webinaires gratuits et l'ensemble de nos cours sur www.movendo.ch

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!

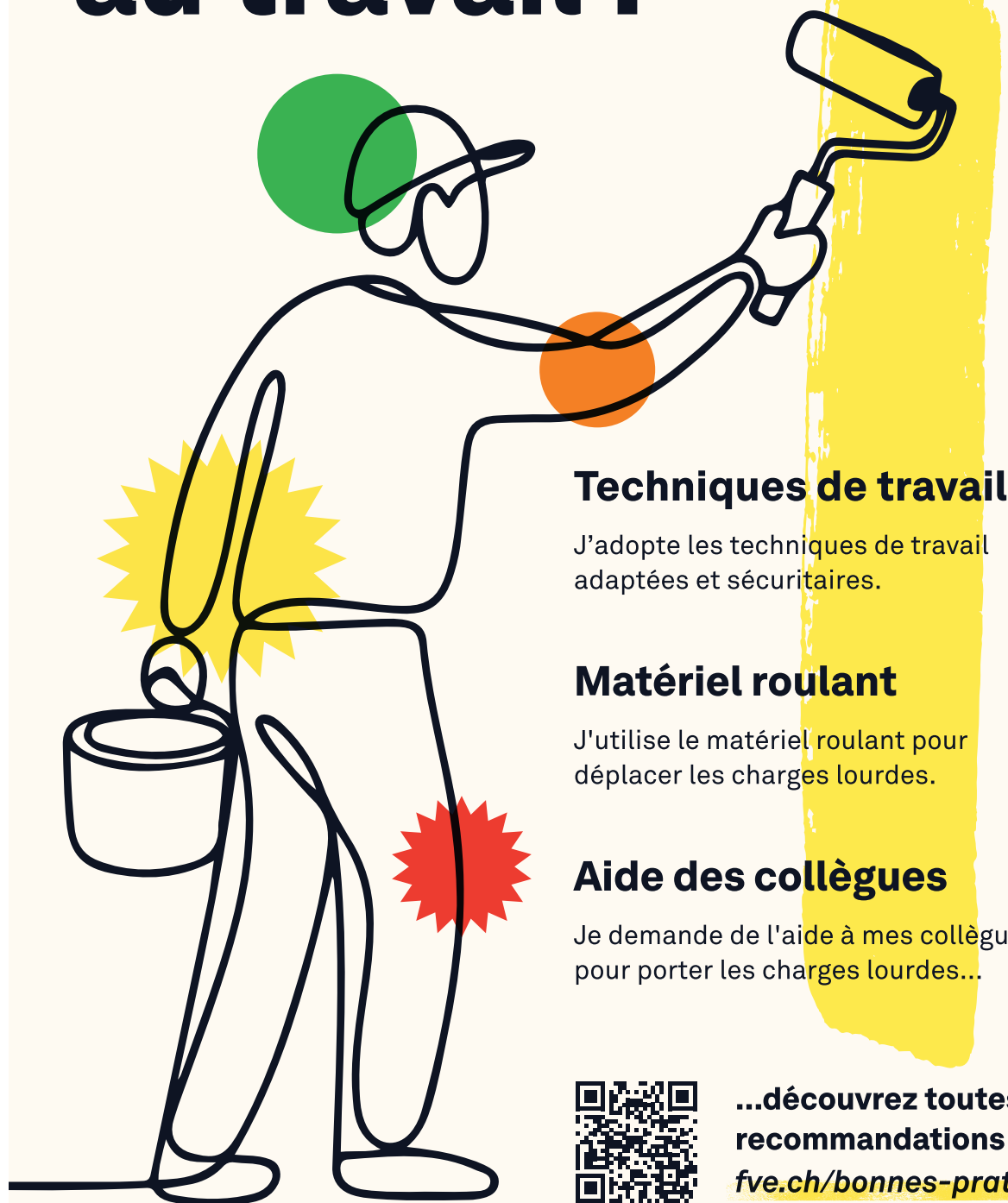
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:

www.movendo.ch , téléphone 058 218 00 00, info@movendo.ch

Des douleurs au travail?



Techniques de travail

J'adopte les techniques de travail adaptées et sécuritaires.

Matériel roulant

J'utilise le matériel roulant pour déplacer les charges lourdes.

Aide des collègues

Je demande de l'aide à mes collègues pour porter les charges lourdes...



...découvrez toutes nos recommandations ergo!
fve.ch/bonnes-pratiques

Recommandations disponibles en:



entrepreneurs!
Fédération suisse

groupe **mutuel**

Unia

WWW.EVENEMENT.CH



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. +41 21 321 14 60
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENTE Silvia Locatelli

RÉDACTEUR EN CHEF
Rocco Zacheo

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Antoine Grosjean

ADMINISTRATRICE Barbara Buffa

JOURNALISTES Rocco Zacheo,
Antoine Grosjean, Aline Andrey,
Massimo Greco, Manon Todesco

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
Sonya Mermoud, David Prêtre,
Jean-Claude Remwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

RÉDACTRICE MÉDIAS EN LIGNE
Virginie Zimmerli

ABONNEMENTS 19 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
administration@evenement.ch

PUBLICITÉ pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 44 890 exemplaires

L'INITIATIVE POUR DES LOYERS JUSTES ENTRE DANS LA PHASE DU COMBAT

LOGEMENT L'ASLOCA, avec le soutien de la gauche et d'Unia, a déposé à Berne les signatures d'une initiative qui entend mettre fin aux abus des grands acteurs de l'immobilier.

Rocco Zacheo

C'est une étape franchie sous un soleil implacable, porteuse d'espoir pour les locataires du pays. Sur la terrasse joutant le Palais fédéral, alors que les températures avaient déjà atteint des sommets en cette matinée du 23 juin, l'ASLOCA et ses alliés de la gauche parlementaire, soutenus par Unia, ont déposé les signatures de l'initiative pour des loyers justes. Le texte, qui sera prochainement soumis au peuple, a recueilli exactement 140 048 signatures, transportées de main en main dans les traditionnelles boîtes en carton jusqu'à la Chancellerie fédérale.

DIX MILLIARDS DE TROP POUR LES BAILLEURS

La démarche, que le président de l'ASLOCA Carlo Sommaruga qualifie, micro à la main, de «simple, concrète et pragmatique», repose sur un constat récurrent et bien connu: les abus dans le secteur immobilier restent nombreux. Le plus frappant est qu'en moyenne, chaque ménage locataire paie 360 francs de trop par mois. Selon une étude réalisée par le bureau BASS, spécialisé dans les analyses économiques et statistiques, ce surplus injustifié a généré, à lui seul, en 2023, quelque 10 milliards de francs de loyers abusifs en faveur des bailleurs. Les principaux bénéficiaires de ces montants considérables sont bien identifiés: il s'agit principalement des banques – UBS en tête – ainsi que des compagnies d'assurance. Leurs revenus ont été alimentés par une hausse de 32% des loyers en Suisse au cours des vingt dernières années, alors que les salaires des locataires n'ont pas suivi la même progression. L'ASLOCA pointe également du doigt la stratégie des grands groupes immobiliers, qui cherchent à accroître à tout

prix le rendement de leurs biens. Ils y parviennent souvent en évinçant les locataires pour rénover des immeubles, avant de les relouer à des prix nettement plus élevés ou de les revendre en réalisant d'importantes plus-values. Les particuliers sont les premières victimes de cette spéculation, leur pouvoir d'achat s'érodant année après année. Pour Carlo Sommaruga, cette dérive est d'autant plus inacceptable qu'elle est ignorée par les autorités fédérales et par une partie du Parlement. «Nous avons déposé plusieurs interventions au Conseil national visant à mieux encadrer le droit du bail, indique le président de l'ASLOCA. Ces démarches ont systématiquement été rejetées ou ignorées, y compris par le Conseil fédéral, qui participe à l'assouplissement des règles encadrant ce marché. Le temps est venu de passer d'une posture défensive à une attitude offensive.»

UNE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT

La présidente d'Unia, Vania Alleva, lui a emboîté le pas pour dénoncer une situation qu'elle juge inacceptable: «Alors que l'inflation reste relativement modérée, la part du budget consacrée au logement ne cesse d'augmenter. Concrètement, cela signifie que des milliards de francs sont prélevés chaque année sur les revenus des locataires pour être transférés à des investisseurs et à des institutions telles qu'UBS ou Swiss Life. Ces milliards manquent tout simplement dans le porte-monnaie des ménages, ce qui entraîne une érosion constante du pouvoir d'achat. Nous, les syndicats, nous devons nous montrer toujours plus fermes lors des négociations salariales afin d'obtenir des accords acceptables pour les travailleuses et les travailleurs. C'est un combat difficile, qui ne se gagne jamais sans pression. Mais lorsque des augmentations salariales sont obtenues,



THÉRIY PORCHET

L'initiative de l'ASLOCA a été déposée à Berne le 23 juin, en présence notamment du président de l'association, Carlo Sommaruga, et de la présidente d'Unia, Vania Alleva.

elles sont immédiatement absorbées par la hausse des loyers. Ces améliorations ne produisent donc pratiquement aucun effet.» Avant de conclure: «Le logement est un droit fondamental. Or, un droit fondamental doit être accessible et abordable. C'est pourquoi les syndicats soutiennent l'initiative sur les loyers.»

Parmi les arguments avancés dans le document qui accompagne l'initiative, l'ASLOCA souligne l'absence d'un véritable système de surveillance et de contrôle des loyers. Cette situation laisse aux bailleurs une grande liberté

pour fixer les montants exigés. Du côté des locataires, seuls 0,5% contestent le loyer lors de la signature d'un nouveau bail, soit environ 12 000 ménages sur les 240 000 qui déménagent chaque année dans le pays. L'initiative entend rompre avec cette dynamique. Elle prévoit que les loyers soient calculés sur la base des coûts réels de l'immeuble, avec un rendement plafonné. Elle envisage également l'instauration de contrôles automatiques et réguliers, selon des modalités qu'il reviendra au Parlement de définir. La campagne va désormais entrer dans

le vif ces prochains mois. Les propositions sur la table constituent une réponse concrète et réaliste à l'un des principaux problèmes soulevés dans le débat public qui a accompagné l'initiative du chaos: la cherté et la pénurie de logements. Un constat s'impose aux yeux de Christian Dandres, membre du comité ASLOCA Suisse et conseiller national, qui a clos les interventions à Berne: «La spéculation ne profite à personne, si ce n'est aux actionnaires des grandes sociétés immobilières.» ■

Un accès au marché du travail facilité pour les titulaires du permis S ?

POLITIQUE Une commission du Conseil national recommande d'assouplir les règles pour les bénéficiaires de ce statut. Les réfugiés ukrainiens sont particulièrement concernés.

Rocco Zacheo

C'est un premier pas encourageant dans un dossier complexe. Alors que, partout sur le Vieux-Continent, la pression se resserre sur les populations étrangères – le nouveau pacte européen sur la migration et l'asile en est l'illustration –, une porte s'entrouvre en Suisse pour certaines catégories de résidents venus d'ailleurs. La Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-N) a en effet formulé des recommandations encourageantes, donnant une

suite positive au projet de loi conçu par le conseiller fédéral Beat Jans. Selon les intentions de ce dernier, l'accès au marché du travail devrait être facilité pour les personnes au bénéfice du statut S. Cette mesure devrait également concerner les ressortissants d'Etats tiers ayant achevé une formation en Suisse ou y ayant obtenu un doctorat, pour autant que leurs qualifications présentent un intérêt économique ou scientifique élevé.

UNE DIRECTION LOGIQUE

Le souhait des membres de la commission n'est qu'un premier pas dans un processus nécessitant encore l'approbation des deux Chambres. Il n'en demeure pas moins significatif puisque, dans le cas des titulaires du permis S, il concerne en premier lieu une importante communauté de réfugiés: celle des Ukrainiennes et des Ukrainiens établis dans le pays à la suite de l'agression russe. Ils sont plus de 60 000, selon Marek Wieruszewski, secrétaire syndical au sein du groupe d'intérêts Migration d'Unia. «C'est sans doute le plus grand groupe arrivé en Suisse depuis plusieurs décennies, ajoute-t-il. Il dépasse en nombre celui constitué par les Polonais, par exemple. Ces derniers, étant citoyens d'un pays membre de l'UE, ont le droit de travailler. J'estime que les recommandations de la CIP-N vont dans une direction logique. Il faut désormais envisager une solution solide au profit d'une population pour laquelle le retour en Ukraine n'est pas envisageable à court ou à moyen terme.»

Mettre ces réfugiés sur un pied d'égalité avec les personnes admises à titre provisoire: voilà donc la piste à suivre en matière d'accès au marché du travail. Le groupe Migration d'Unia s'active depuis 2022, avec l'arrivée de la première vague de réfugiés, pour favoriser cette intégration. «Nous travaillons avec de nombreuses associations actives dans ce domaine, note Marek Wieruszewski. Nous avons édité des brochures et créé un site web en ukrainien afin de fournir des outils permettant de se débiter des démarches administratives.» Et il est vrai que les obstacles bureaucratiques et les entraves ne manquent pas, surtout en ce qui concerne l'accès au monde du travail.

VALIDER LES DIPLÔMES

Un constat que ne cesse de faire Nadiia Olarean. En 2022, cette Ukrainienne établie de longue date en Suisse a cofondé à Genève et dirige depuis l'association Ukraine Reborn. L'organisme a fourni, dans un premier temps, une aide précieuse dans le domaine de l'accueil et a pu compter sur un vaste mouvement de solidarité, tant de la part des autorités que de la population. Depuis quelques temps, les priorités se sont déplacées vers l'employabilité de cette frange de la population. La thématique pose un certain nombre de problèmes pratiques. «La position de la commission est à saluer, souligne Nadiia Olarean. C'est une étape qui permet d'envisager un renforcement de la position et du rôle des Ukrainiens en Suisse, mais aussi de valoriser leurs qualifications et leurs parcours professionnels passés. Aujourd'hui,

l'obstacle principal auquel nous sommes confrontés réside dans la validation des titres d'études. Le franchissement de cette barrière permettrait à de nombreuses personnes d'exercer la profession pour laquelle elles ont été formées, plutôt que d'être contraintes de se tourner vers des emplois purement alimentaires. Il est important de rappeler que la plupart des réfugiés que nous côtoyons ne veulent pas dépendre de l'aide sociale. Ils souhaitent mettre à profit leurs compétences et leur potentiel.»

La directrice d'Ukraine Reborn se dit par ailleurs consciente du défi que représente, pour un employeur, le fait de nouer un rapport professionnel avec des réfugiés ukrainiens. «On ne peut pas le cacher, il y a une incertitude. Elle surgit dans les esprits quand on pense au contexte dans lequel vivent mes compatriotes. Or, tout employeur cherche la stabilité.» Les années de guerre s'accumulent, il est également vrai que les réfugiés venus du Donbass et des autres oblasts du pays envisagent désormais leur avenir différemment. «Beaucoup de familles ont eu des enfants nés en Suisse, qui y sont scolarisés et qui ont un lien ténu avec leurs racines, conclut Nadiia Olarean. Pour ces nombreux foyers, le retour au pays n'est pas une priorité.» C'est pour eux, et pour le bien-être de toute une communauté, qu'Ukraine Reborn œuvre aujourd'hui. Le pas franchi par la Commission du Conseil national vient renforcer les arguments de l'association dans ses démarches. ■



Manifestation de solidarité avec l'Ukraine qui s'est déroulée à Berne en mars 2023.

OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

EN AMÉRIQUE LATINE, UNE DÉCENNIE DE RETOUR DES EXTRÊMES DROITES

A l'aube de la prise de fonction présidentielle de Keiko Fujimori au Pérou et d'Abelardo de la Espriella en Colombie, le spécialiste Christophe Ventura décrypte la montée des ultradroites.

Propos recueillis par Aline Andrey

En Amérique latine, les deux dernières élections présidentielles marquent encore un peu plus la droitisation du continent, qui a commencé il y a une dizaine d'années avec l'élection de Mauricio Macri en Argentine. Au Pérou, Keiko Fujimori, candidate pour la quatrième fois, est entrée en fonction le 28 juillet. En Colombie, Abelardo de la Espriella, homme d'affaires novice en politique, a pris les rênes du pays le 7 août. Dans les deux cas, les résultats ont été serrés – moins de 1% des voix les séparent des candidats de gauche – et non sans soupçons de fraudes. Le passif de la famille Fujimori – dont le père, président de 1990 à 2000, a été condamné pour crime contre l'humanité – fait écho à l'arrivée au pouvoir en début d'année, de José Antonio Kast, fils d'un nazi exilé au Chili et frère d'un ministre sous Pinochet. En Equateur, le président Daniel Noboa est également le fils... d'un milliardaire plusieurs fois candidat. A noter encore que Flavio Bolsonaro, fils de Jair (ancien président de 2019 à 2023, condamné à 27 ans de prison pour tentative de coup d'Etat), sera le candidat du parti libéral face à Luiz Inácio Lula da Silva en octobre prochain.

Spécialiste de la région et auteur d'un article dans *Le Monde diplomatique* de juillet sur la «déferlante des droites radicales en Amérique latine»*, le directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris) et journaliste français, Christophe Ventura souligne la polarisation des sociétés, mais croit en la résilience de la gauche. La chute de popularité très rapide dans les sondages du président chilien ou encore le revers électoral du président équatorien lors du référendum de novembre 2025 sont peut-être des signes qui pourraient lui donner raison. Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Après une vague de gauche en Amérique latine, comment expliquez-vous cette droitisation depuis une dizaine d'années, avec une exception de taille, celle du Brésil avec le retour de Lula?

La droitisation est mondiale, surtout dans les pays américains et européens, mais aussi en Inde par exemple. En Amérique latine, c'est le produit politique des désordres économiques créés par la crise financière de 2008, l'effondrement des exportations des matières premières et donc des économies. Cela s'est encore accentué avec la crise du Covid-19, l'usure du pouvoir et une nouvelle génération qui arrive dans un monde professionnel sans opportunité et n'ayant connu que la gauche au pouvoir. S'ajoute encore la précarité, l'augmentation des boulots informels, l'autoentrepreneuriat qui s'inscrit dans l'économie numérique avec des self-made-men et self-made-women qui considèrent n'avoir pas besoin de l'Etat, des scandales de corruption, une augmentation du narcotrafic et



Christophe Ventura, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques et journaliste français.



Le 20 juillet, jour de l'indépendance de la Colombie, Abelardo de la Espriella, nouveau président d'extrême droite élu de justesse, a paradé à Medellín. Il prendra ses fonctions le 7 août.

donc de l'insécurité et de la violence – thèmes chers à la droite radicalisée qui veut militariser et rétablir l'ordre, en réduisant les autres dépenses de l'Etat et qui propose une version radicale du néolibéralisme. Il y a enfin la défiance, l'usure et le dédagisme, quels que soient les gouvernements d'ailleurs. Au Mexique, c'est la droite qui est tombée par exemple.

Les bilans politiques de Rafael Correa en Equateur, d'Evo Morales en Bolivie ou plus récemment de Gustavo Petro en Colombie, ont été pourtant bons...

Pour ceux qui luttent contre les inégalités, oui. Pour ceux, plus intéressés par l'économie sans contrepartie, non. De surcroît, la paix totale de Gustavo Petro en Colombie n'a pas abouti, et donc les violences et le narcotrafic ont donné un avantage minime à Abelardo de la Espriella, le président le plus mal élu de l'histoire du pays (49,66% des voix, contre 48,70% pour le candidat de gauche Iván Cepeda, *ndlr*).

Quel est l'impact des réseaux sociaux?

Les réseaux sociaux sont les principaux vecteurs d'informations en Amérique latine, bien plus qu'en Europe. Abelardo de la Espriella a fait sa campagne en ligne. Iván Cepeda, le candidat soutenu par Petro par contre, était plutôt antiréseaux. Si la gauche est plus présente traditionnellement dans les territoires, dans les associations et les syndicats, la droite n'est pas complètement coupée du terrain. Elle occupe d'autres espaces de sociabilisation qui sont devenus politiques, tels que les Eglises, les confréries, les clubs de sport, les associations familiales...

Comment est-ce possible que les Chiliens ou les Péruviens, par exemple, élisent des présidents liés à d'anciennes dictatures?

Le travail de mémoire n'est pas assez fort. Les nouvelles générations,

malgré ce passé sombre, oublient. La «théorie des deux démons» qui vient d'Argentine a ses adeptes. A savoir, une théorie qui relativise les crimes des dictatures avec l'idée que ces derniers n'auraient concerné que des terroristes d'extrême gauche, marxistes-révolutionnaires... Qu'il y avait deux maux égaux, mis au même niveau: la répression militaire et le terrorisme de gauche. Avec cette théorie, c'est la notion de terrorisme d'Etat qui disparaît et les militaires qui sont absous.

Quel est le rôle des diasporas?

Depuis 2010 environ, leur rôle est déterminant non plus seulement économiquement, avec des envois d'argent importants, mais aussi politiquement. C'est un phénomène assez nouveau partout en Amérique latine qui apparaît après la crise financière et les effets de la mondialisation, qui ont intensifié les migrations surtout aux Etats-Unis et en Espagne. La composition sociologique de cette nouvelle diaspora diffère des populations locales et ne correspond pas aux équilibres nationaux. Je ne parle pas ici des réfugiés politiques en Europe des années 1970 ou 1980, traditionnellement à gauche, mais des migrants plus récents, qui, une fois établis dans les sociétés d'accueil, deviennent généralement plus conservateurs, plutôt à droite. Aux Etats-Unis d'ailleurs, la fraction du vote latino, de celles et ceux qui ont obtenu la citoyenneté américaine, comme d'ailleurs le nouveau président colombien Abelardo de la Espriella (citoyen américain et italien) ou le président équatorien Daniel Noboa, est allée en bonne partie à Trump et aux Républicains. Bien sûr, il faut également identifier dans ces flux la part des expatriés souvent membres des catégories qualifiées – cadres, ingénieurs, etc. – dont le vote incline généralement plus à droite. Enfin, il y a des cas, comme le Venezuela, où une part des migrants est constituée de l'opposition de

droite, en Espagne notamment. Au Pérou, le candidat de gauche, Roberto Sanchez, a gagné le scrutin sur le territoire national. C'est la diaspora qui a fait basculer le vote en faveur de Keiko Fujimori.

Qu'en est-il des fraudes?

Dans le cas péruvien, concernant le vote des diasporas, l'organisation des scrutins était assurée par le Ministère des relations extérieures – soit le gouvernement – et non par l'autorité électorale, ce qui a étayé la thèse que le gouvernement aurait pu contrôler le scrutin... Les élections sont contestées dans tous les camps, mais comme les autorités électorales se prémunissent en faisant appel à des observateurs de l'OEA (Organisation des Etats américains) et de l'UE (Union européenne), il est difficile d'estimer à quel point ces irrégularités pèsent dans le résultat final.

Quelle est l'influence du président étasunien?

On parle d'ingérences russes en Europe, mais celles de Trump en Amérique latine sont à une toute autre échelle et sont permanentes. Il met la pression sur les électeurs en leur disant pour qui voter, en soutenant financièrement «ses» candidats – il a donné 20 milliards de dollars au gouvernement de Javier Milei par exemple – ou en menaçant tel ou tel pays de couper l'aide financière américaine. Il les sidère et les effraie en envoyant ses militaires enlever le président vénézuélien, en affamant les Cubains ou en matraquant des pays déjà affaiblis économiquement avec des droits de douane... Au Brésil, Lula est plus solide face à l'agression américaine, par la taille du pays et la force de ses institutions, mais il fait aussi face aux ingérences – à travers les droits de douane et le soutien à la famille Bolsonaro – alors que les élections approchent. Les droites latino-américaines, les bourgeoisies,

sont «trumpiennes». Parallèlement, Trump essuie le rejet des gauches. Iván Cepeda, en Colombie, ne cesse de dénoncer l'impérialisme étasunien. Au sein des populations, la polarisation existe aussi entre les pro-Trump et les anti-Trump.

Avec cette polarisation des électeurs, comment voyez-vous l'avenir du continent?

La difficulté pour ses gouvernements de droite, c'est le risque d'ingouvernabilité, avec une augmentation de la conflictualité. Le caractère étriqué des victoires en Colombie ou au Pérou fait que la situation est très volatile. Les droites gagnent mais ne dominent pas les sociétés. La résilience des forces de gauche existe.

Quelles influences peuvent avoir les syndicats dans le renouveau de la gauche?

Les syndicats en Amérique latine sont des acteurs importants. Mais ils n'ont pas la capacité de répondre à la crise politique et à l'essoufflement des gouvernements progressistes. Cependant, ils peuvent être à la manœuvre pour mobiliser des secteurs contre les conséquences destructrices sur le monde du travail liées aux politiques de droite et soutenir des alliances sociopolitiques élargies. C'est un peu les questions stratégiques de toujours dans des conditions radicalisées. Rien n'est écrit à l'avance. Si demain Trump voit son pouvoir écorché avec les élections de mi-mandat en novembre, s'il s'embourbe en Iran, ses alliés seront aussi affectés. Je reste confiant, car les sociétés latino-américaines sont pleines de forces vives et les contradictions qui vont produire les droites au pouvoir ne vont pas tarder à se manifester. ■

MOBILISATION

Les enseignants de la British School of Geneva obtiennent une importante victoire syndicale.

PAGE 11



ÉLEVAGE

Aider un paysan de montagne, c'est le programme estival de cette bénévoles.

PAGE 12



PAUSE CAFÉ

Mary-Laure Raboud veut un meilleur encadrement pour les assistants en pharmacie.

PAGE 14

«SI LES TRAVAILLEURS NE DEMANDENT RIEN, ILS N'ONT RIEN»

INDUSTRIE L'entreprise genevoise Ronin Primeurs a procédé au licenciement de dizaines de collaborateurs et paie ceux qui restent par à-coups. Unia Genève dénonce une mauvaise gestion.

Massimo Greco

Le portrait dressé par Unia Genève est effrayant. Début août, la société Ronin Primeurs faisait face à plus de 150 poursuites, pour un montant nominal total de plus de 6 millions de francs. Cela alors que l'entreprise semblait encore dans une très bonne forme il y a quelques années seulement. Pour comprendre le déclin fulgurant de ce géant du secteur alimentaire à Genève, les yeux se tournent vers le nouveau propriétaire de l'entreprise, Julien George, à la tête de la boîte depuis 2021 et connu pour avoir administré plusieurs sociétés en liquidation, en faillite ou en dissolution administrative en France ou au Luxembourg. Depuis son arrivée, l'entreprise créée en 1969 accumule les factures non payées, les retards de paiement de salaires et, dernièrement, les licenciements. Yan Giroud, responsable du secteur industrie pour Unia Genève, est en contact depuis des mois avec les travailleurs, qui n'en peuvent plus. Il décrit l'impossible dialogue avec la direction.

QUESTIONS RÉPONSES

Yan Giroud, depuis quand les salariés de Ronin Primeurs ont-ils contacté Unia pour dénoncer leurs conditions de rémunération?

Les premières rencontres avec des travailleurs syndiqués datent d'avril. Le problème principal, c'étaient les arriérés de salaires. Certains avaient également des craintes concernant leur caisse de prévoyance, qui a résilié son contrat avec Ronin fin mars à cause de créances non payées. A la suite de ces premiers contacts, nous nous sommes rendus sur le lieu de

travail pour discuter avec d'autres salariés. Arrivé sur place, le directeur nous a barré l'accès, nous empêchant de parler aux travailleurs inquiets.

Avez-vous pu parler avec la direction par la suite?

Nous avons envoyé un courrier à Ronin Primeurs pour le mettre en demeure de verser les salaires et d'apporter des précisions sur les assurances sociales non payées. La société nous a garanti dans sa réponse que les salaires des collaborateurs constituaient une priorité absolue, qu'une partie importante des salaires avait été payée et que le solde suivrait dans les prochains jours. C'était il y a plus d'un mois... Et depuis, plus de nouvelles.

Comment réagissent les employés?

Ils sont révoltés par la situation. Leur salaire ne tombe pas, mais eux doivent payer leur loyer et leurs courses. Sinon, ils risquent eux-mêmes de se retrouver aux poursuites. Le problème, c'est que, comme la faillite n'a pas été prononcée, ils seront pénalisés s'ils démissionnent, à moins d'entreprendre des démarches juridiques complexes. Et la stratégie mise en place par Ronin Primeurs pour contrer la grogne et ne pas être accusé de cessation de paiement, c'est de verser certaines sommes aux employés quand ils se plaignent. Cent francs par-ci, deux cents francs par-là, avec la promesse que ça repartira bientôt. Si les travailleurs ne demandent rien, ils ne reçoivent rien, alors qu'on parle d'un salaire pour lequel ils ont déjà travaillé. C'est indigne.

Dans un article de la Tribune de Genève, Julien George assure que la société compte 58 collaborateurs, alors que vous annoncez une baisse



Fait-on face à un licenciement collectif par salves? C'est ce que craint Unia Genève, qui demande des précisions à la société dont le bâtiment se trouve à Vernier.

plus lourde des effectifs de Ronin Primeurs, qui comptait environ 80 employés en début d'année. Les chiffres du propriétaire vous semblent-ils fiables

Ce n'est en tout cas pas ce que remarquent les travailleurs sur le terrain. Ils font état d'une trentaine de collaborateurs encore présents, au maximum. L'entrepôt est quasiment vide, les employés n'ont plus rien à

faire... Mais ce qui est certain concernant les renvois, c'est que les salariés qui étaient ouvertement membres du syndicat et qui ont tapé du poing sur la table ont été licenciés.

Au-delà du sort des travailleurs, c'est aussi toute la population qui risque de passer à la caisse en cas de faillite...

Effectivement. Même si les autorités parviennent à récupérer le bâtiment,

cela pourrait ne pas suffire pour éponger toutes les dettes. Et il faudra tout de même donner leurs salaires impayés aux employés, régler les impôts, l'AVS, la LPP, etc. Et qui paierait? Les collectivités publiques, donc nous tous. Les autorités doivent agir. ■

Nouvelle CCT pour les métiers techniques du bâtiment

CONSTRUCTION A Genève, la Convention collective de travail est désormais étendue, accordant davantage de droits et de sécurité à plus de 7000 travailleurs. Une victoire, selon Unia.

Manon Todesco

Des salaires garantis au-dessus du minimum cantonal, d'avantage de vacances, une meilleure couverture en cas de maladie, une retraite anticipée maintenue et les mêmes règles pour toutes les entreprises. Depuis le 1^{er} juillet 2026, la nouvelle Convention collective de travail des métiers techniques du bâtiment (CCT-MBG) a été étendue à l'ensemble de la branche à Genève après validation par le Conseil d'Etat, a informé cet été un communiqué de presse

commun d'Unia et des six associations patronales du secteur. Une avancée importante pour les quelque 7000 travailleuses et travailleurs œuvrant dans plus de 650 entreprises, qu'elles soient genevoises, suisses ou étrangères. A noter que les travailleurs temporaires sont eux aussi couverts.

Quelles sont les améliorations apportées par cette nouvelle CCT-MBG? Les salaires conventionnels restent supérieurs au salaire minimum cantonal et les salaires réels augmentent de 20,80 francs par mois par rapport à 2025. La durée hebdomadaire du travail passe de 41 à 40 heures et les heures effectuées en dehors des horaires habituels donnent droit à des majorations allant de 25% à 100%. Les vacances sont également revues à la hausse, avec un droit compris entre 22 et 32 jours selon l'âge et l'ancienneté.

Une assurance perte de gain maladie solidaire est instaurée, les déplacements sur chantier donnent droit à une indemnité journalière de repas de 12 francs et le système de retraite anticipée est confirmé. Sans oublier les apprentis, dont les salaires minimums progressent de 50 à 80 francs par mois selon leur année de formation. «Pour les travailleuses et les travailleurs du secteur, cette CCT étendue représente une avancée concrète, à travers un contrat écrit dès le premier jour, des salaires minimums garantis et une prévoyance renforcée, se félicite José Sebastiao, secrétaire syndical en charge du secteur à Unia Genève et président de la Commission paritaire des métiers techniques du bâtiment (CPMBG). C'est un signal clair qu'à Genève, le travail technique s'exerce dans un cadre qui respecte celles et ceux qui le réalisent.»

AGIR CONTRE LE DUMPING

Les partenaires sociaux se réjouissent: cette convention «fixe un cadre unique qui protège les droits des travailleurs et offre aux entreprises une concurrence équitable face aux pratiques déloyales et au travail au noir». Autrement dit, toutes les entreprises actives dans les métiers techniques du bâtiment sont logées à la même enseigne en matière d'obligations. «Cette convention est le résultat d'un dialogue social exigeant et constructif, souligne Philippe Massonnet, vice-président de la CPMBG et chef d'entreprises d'électricité. Elle donne à nos entreprises la visibilité dont elles ont besoin pour investir, former et recruter, tout en assainissant les conditions de concurrence.» Pour Unia, une bonne convention collective n'a de valeur que si elle est

effectivement appliquée. Des moyens ont aussi été engagés de ce côté-là. «La CPMBG a considérablement renforcé ses ressources pour effectuer des contrôles, à travers des équipes redimensionnées, des outils informatiques modernes, un nouveau site internet et des bases conventionnelles claires», souligne Morgan Tinguely, secrétaire général de la CPMBG. L'ensemble des règles sont publiques depuis le 16 avril 2026 et leur application est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2026. Rappelons que la commission paritaire est chargée de veiller à l'application de la CCT, d'informer les entreprises et de sanctionner les manquements, avec des peines conventionnelles pouvant atteindre 30 000 francs par cas et par travailleur, et jusqu'à 120 000 francs en cas de récidive. ■

À VOS CRAYONS

SPECIALISTE DU CŒUR GROUPE DE MUSIQUE ELECTRO	INDIEN D'AMERIQUE PROMIS AU MARIAGE	MANTEAU BERBERE RÉDUIT EN POUDRE	D'ACCORD NANO- SECONDE	COUP DE POKER	LOCALISÉ MANŒUVRE DE PIRATES	DÉLIT JEU DE COURSES	A VU LE JOUR
MOQUEURS ALLEMAGNE DISPARUE	LOGARITHME EXCLA- MATION	RIDICULISE FATIGANT	DELICATE GRANDE OUVERTE	RELIGIEUX SUR LA ROSE DES VENTS	PRONOM PERSONNEL	201 POUR CÉSAR ARTICU- LATION	APLATIE
TU MONTAGNES AMÉRICAINES	A REMPLACÉ LE RMI COUP DE MAIN	CLIENTS PETITES SURFACES	PRÉNOM FÉMININ PEINTURE OU MUSIQUE	DANS TITANE AU LABO	N°1 AU TIERCÉ	APPRIIS THALLIUM AU LABO	Sorties
ARTICLE NOTE DE MUSIQUE	ARBORICOLE MONTRE LES DENTS	EN NOIR ET BLANC MENER À BON PORT	À DROITE SUR LA CARTE	RETRAN- CHÉE			
PÉRIODE BLEUE	CHEZ LUI, ILS FONT LA PAIRE						

© FORTISSIMOTS.COM

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: lundi à jeudi, 14h-17h30.
Permanence téléphonique 032 329 33 33:
lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.
Vendredi 9h-11h30.
Granges-Longeau: pour connaître les heures
d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence
téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au
026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou
un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.
Les plages de temps encore disponibles sont
fournies lors de l'appel téléphonique. Les
entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30;
vendredi, 8h30-11h30.

**BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE
DE MONTBARRY-LE PÂQUIER**
Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane
Zurcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-
Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h
et 14h-18h. Les permanences restent sur
rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone
au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant
être réalisées à nos guichets, nous invitons
les personnes qui ne sont pas membres et
qui souhaitent un conseil à se présenter dans
nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à
vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi
à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi,
fermeture à 16h. **Envois des formulaires U1:**
geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont
lieu tous **les 2^e mardis du mois de 10h à 13h**,
dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi
et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi,
10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur
deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du
secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30
et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30
et 14h-17h.

**Permanence téléphonique pour toute la
région au 0848 20 30 90:** lundi à vendredi,
10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.
Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi,
mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi,
14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;
mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-
17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue du Temple 2.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11.
Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi,
9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.

Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi,
9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi,
9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30
et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Sierre, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Sierre: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Sierre, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30
et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au
0848 606 606 ou au 0041 848 606 606
depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h;
mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

**Permanences administratives et syndicales
sans rendez-vous:**

Aigle, route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h;
samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Crissier, av. des Alpes 51.

Yverdon, av. Haldimand 23.

Payerne, rue Guillermaux 1.

Morges, Grand Rue 73-75.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 9h-11h30
et 14h-16h30; mercredi, 9h-11h30.

SUISSE ROMANDE

**PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
CAISSE DE CHÔMAGE: 058 332 11 32**

Lundi, mardi et jeudi, 8h-12h et 13h30-17h;
mercredi, 8h-12h; vendredi, 8h-12h
et 13h30-16h.

Contact pour l'envoi des documents:
caissechomage.unia.ch

FACILE

		8	7		6	4	
	6	5	3				9
9				2			3 6
6				3			5 7
		3	6		1	9	
5	4			8			1
4	1			7			8
	9				2	6	4
		2	8		4	1	

DIFFICILE

	6		3		4		7
5							3
		2	5		9	1	
	2		9	6	1		4
	8					9	
	9		8	4	5		3
		8	7		2	9	
9							7
	1		4		6		5

RÉSULTATS

S	E	T	N	O	I	L	S	E	T	E	E
E	E	L	O	L	S	E	H	E	D	I	N
N	S	N	E	E	R	L	V	S	I	R	G
S	V	E	G	E	D	V	N	I	V	O	D
S	R	E	G	V	S	N	V	S	R	E	L
I	C	C	D	S	E	S	N	E	H	C	O
E	H	E	E	F	E	B	O	L	A	N	I
E	N	O	F	A	V	N	T	V	R		
E	L	I	L	B	U	S	S	R	U	E	R
N	O	L	I	V	T	K	N	N	D	L	F
A	S	S	B	O	B	U	C				

8	5	3	9	6	4	7	1	2
7	9	2	3	8	1	4	5	6
4	1	6	2	5	7	8	3	9
2	3	7	5	4	8	9	6	1
1	6	9	7	3	2	5	8	4
5	4	8	1	9	6	3	2	7
9	8	1	6	7	5	2	4	3
3	2	4	8	1	9	6	7	5
6	7	5	4	2	3	1	8	9

6	7	1	4	9	8	2	5	3
3	4	9	2	1	5	7	6	8
8	2	5	3	7	6	9	1	4
1	9	3	7	8	2	6	4	5
4	8	6	1	5	9	3	2	7
7	5	2	6	3	4	1	8	9
9	3	8	5	2	1	4	7	6
2	6	7	8	4	3	5	9	1
5	1	4	9	6	7	8	3	2

BRÈVES

Des activistes du climat
devant la CEDH

La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) est saisie une nouvelle fois par des activistes du climat. Les faits remontent au 8 juillet 2019, à Zurich, lors d'une action de dénonciation contre les investissements dans les énergies fossiles de grandes banques. Comme le souligne Frida Kohlmann, porte-parole des activistes: «Les vagues de chaleur, les phénomènes météorologiques extrêmes et les incendies de forêts de cet été montrent de manière effrayante à quel point nous avons déjà raison en 2019.» Et pourtant, «tout un mouvement a fait l'objet de mesures répressives et a été criminalisé», indique-t-elle dans un communiqué daté du 27 juillet. Le recours déposé devant la CEDH à Strasbourg concerne plus précisément la condamnation pénale de cinq activistes à la suite d'une action pacifique de plusieurs organisations dont Collective Climate Justice et Breakfree devant l'ancien siège du Credit Suisse à Zurich, mais aussi devant l'UBS à

Bâle (dont les participants ont été acquittés). La procédure a été longue. Et après de multiples recours, le Tribunal fédéral a confirmé la condamnation pour contrainte dans son arrêt du 10 mars 2026. La question du respect des droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de réunion, est posée dans le recours adressé à la CEDH. Elle dépasse donc ce cas particulier. «La Suisse criminalise les manifestations pour le climat au lieu de les protéger. C'est très préoccupant au regard de la Convention des droits de l'homme; et la répression porte ses fruits: les manifestant.es pour le climat sont réduits au silence par des condamnations, et ce précisément au moment où des voix critiques contre les investissements dans les énergies fossiles de nos grandes banques seraient plus que jamais nécessaires, déclare leur avocate M^e Stephanie Motz. Cet "effet dissuasif" est extrêmement problématique au regard des droits de l'homme.» ■ **AA**

Chômage des frontaliers:
une réforme aux lourdes
conséquences pour la Suisse

Le 7 juillet, le Parlement européen a approuvé une réforme des règles d'indemnisation des travailleurs frontaliers au chômage. Adopté par 511 voix contre 87 et 61 abstentions, le texte prévoit que ce ne sera plus le pays de résidence mais celui du dernier emploi qui versera les allocations. Pour la Suisse, où travaillent plus de 400 000 frontaliers, le surcoût est estimé entre 600 et 900 millions de francs par an, raison pour laquelle le Conseil fédéral s'oppose au projet. Par contre, pour la France, l'Italie, l'Allemagne ou encore l'Autriche, ce serait un grand soulagement. En effet, cette réforme devrait corriger un déséquilibre dénoncé depuis des années par nos voisins. Aujourd'hui, les cotisations chômage des employés sont versées dans le pays d'emploi, tandis que le pays de résidence supporte l'essentiel des indemnités. Concrètement, l'année dernière, selon les chiffres du SECO,

les frontaliers de ces quatre pays ont cotisé environ 600 millions de francs à la caisse suisse de chômage, et seulement 283 millions ont été rétrocédés aux pays en question. Un manque à gagner de 300 millions de francs, donc... Les défenseurs de la réforme estiment qu'elle rapprochera le financement des prestations du pays ayant perçu les cotisations et offrira un système plus cohérent pour les travailleurs frontaliers. Une période transitoire de deux ans a été accordée pour l'ensemble des Etats. Le Luxembourg en a obtenu cinq. Quant à la Suisse, qui n'est pas membre de l'Union européenne, elle devra encore négocier une éventuelle reprise de ces nouvelles règles dans le cadre de ses accords bilatéraux avec Bruxelles. Une procédure parallèle qui pourrait prendre des années... ■ **MT**

VICTOIRE SYNDICALE À LA BRITISH SCHOOL OF GENEVA

LUTTES Après une mobilisation exemplaire, le personnel, qui s’est massivement syndiqué, a obtenu le retrait d’une semaine de travail supplémentaire. L’ancienne direction a par ailleurs été évincée.

Manon Todesco

Jusqu’à la rentrée des classes de septembre 2025, les enseignants de la British School of Geneva (BSG) avaient plaisir à venir travailler. Et puis l’arrivée d’un nouveau directeur est venue tout chambouler. «L’ambiance générale s’est détériorée, c’était de plus en plus difficile de se rendre au travail», témoigne Sam*, enseignante de l’établissement privé genevois. En cause, une accumulation de petites choses. «Le manque de communication et de transparence de la part de la direction, son indisponibilité ou encore sa malveillance ont rendu le quotidien invivable. Nos demandes et nos appels à l’aide étaient complètement ignorés. Sans parler du manque de ressources et des coupes budgétaires dans certains départements.» Du côté des parents d’élèves, le mécontentement est aussi bien présent, au point que certaines familles ont décidé de quitter la BSG. En dix ans, cinq directeurs se sont succédés à la tête de l’établissement, qui appartient au groupe International Schools Partnership (ISP). «Les choses n’étaient pas parfaites avant cela, mais les plus anciens collègues disent bien que ça n’a jamais été aussi horrible», ajoute Sam. Max* confirme. Cet enseignant s’est vu à plusieurs reprises imposer des changements radicaux sur son organisation et ses prérogatives, sans avoir son mot à dire. «Je me suis senti attaqué et humilié, et il n’y avait aucune discussion possible. On nous infantilisait en permanence, on n’en pouvait plus d’être traités comme ça. Beaucoup de collègues ont été atteints physiquement et psychologiquement, et ont été mis en arrêt pour burn-out.»

DIRECTION ÉVINCÉE

De façon unilatérale, la direction impose à tous les employés sept jours de travail en plus étalés sur l’année, et c’est non négociable. C’est le coup de grâce. En mars 2026, Unia Genève est

contacté. «Nous avons organisé une assemblée générale à laquelle 23 personnes ont participé, soit plus de la moitié du personnel enseignant, raconte Artur Bienko, secrétaire syndical en charge du dossier chez Unia. Les enseignants étaient toutes et tous hyper motivés et super actifs, ce qui nous a permis d’aller vite avec les résultats satisfaisants.» Une rencontre avec la direction est demandée mais cette dernière ne cesse de la repousser. Une action de tracting est alors organisée à la sortie des classes pour informer les parents d’élèves de la situation. «La direction n’a pas trop apprécié mais un rendez-vous a pu être fixé en mai.» Ce jour-là, le directeur est absent, à la grande surprise de tous. Il aura fallu une deuxième rencontre pour qu’il soit présent, avec la représentante des ressources humaines. «Nous n’avons pas été pris au sérieux, regrette le syndicaliste. Au lieu de répondre sur le fond de nos revendications, la direction cherchait avant tout à connaître l’identité des personnes ayant adhéré à Unia, ce que nous avons refusé.» Au total, ils sont plus de vingt à s’être syndiqués, et grâce à cette mobilisation collective, un plan d’action a été mis sur pied et a rapidement porté ses fruits. «Une enquête a été ouverte par l’ISP, après quoi le directeur a été licencié et le vice-directeur a démissionné, liste Artur Bienko. Quant à l’ajout d’une semaine de travail au calendrier annuel, il a été annulé.»

UN SUCCÈS COLLECTIF

Un soulagement pour les employés, qui se disent satisfaits du résultat, mais surtout du processus collectif. «Nous avons réussi tous ensemble à faire bouger les lignes, se réjouit Max. Je ne m’attendais pas à ce que ça prenne aussi bien car il y a beaucoup d’expatriés parmi les collègues et c’est plus difficile pour eux de s’engager dans ce type d’initiative, par peur de perdre leur emploi ou par méconnaissance des syndicats.» Pour Sam, cette victoire montre



L’ancien directeur de l’école, présenté comme toxique, indisponible et autoritaire, a été licencié. L’ancien vice-directeur, lui, a démissionné. Un soulagement pour les employés qui restent toutefois vigilants.

que quand on veut, on peut, malgré les craintes de chacun. «Mobiliser tous ces collègues en si peu de temps c’était incroyable. C’est une belle preuve de solidarité. On a montré qu’on ne se laisserait pas marcher sur les pieds. On est une petite équipe mais soudée et on a su se faire confiance, on peut être fiers de nous et on est très reconnaissants envers Unia pour son aide.» Cela dit, la vigilance reste de mise. «On attend de voir quelles sont les intentions de la nouvelle direction et on va

s’assurer que les contrats individuels sont corrects», alerte Artur Bienko, qui ajoute que certains contrats manquaient de clarté et d’informations notamment sur l’organisation du travail et les tâches confiées. Entre-temps, la nomination d’une nouvelle directrice a été annoncée à l’interne le 24 août, à peine deux jours avant la rentrée des élèves. Le syndicat souhaite collaborer étroitement avec elle. Ce qui est sûr, c’est que le personnel n’est désormais plus seul face aux

décisions de la direction. «Plus de vingt personnes se sont syndiquées, un collectif s’est structuré et Unia restera à leurs côtés, commente Balmain Badel, responsable du secteur tertiaire à Unia Genève. Quelle que soit la suite, la direction devra dorénavant compter avec un personnel organisé et déterminé à faire entendre sa voix.»

* Prénoms d’emprunt.

Plusieurs postes menacés ont été sauvés chez Chopard

HORLOGERIE L’entreprise prévoyait de supprimer 28 places dans le Val-de-Travers. Après une première phase de négociations avec Unia Neuchâtel, une dizaine de postes pourraient être sauvés.

Massimo Greco

Un licenciement collectif a été annoncé chez Chopard à Fleurier, dans le canton de Neuchâtel. *Le Temps*, qui a révélé l’information, indiquait que 28 postes – tous liés au secteur horloger – étaient à risque. «La décision fait suite à une période d’activation par intermittence de la RHT (réduction de l’horaire de travail)», précisait le quotidien. Après une période de consultation du personnel, le syndicat Unia a mené les négociations avec la maison Chopard. «Nous avons réussi à sauver trois postes, explique Solenn Ochsner, responsable du secteur Industrie pour Unia Neuchâtel. A cela

s’ajoutent six postes qui s’ouvrent à Genève et qui seront proposés aux travailleurs neuchâtelois. Certains postes supprimés concernaient des domaines où Chopard aurait manqué de personnel à l’avenir. Nous avons donc anticipé cette situation.»

MARGES EN HAUSSE... EMPLOIS EN BAISSÉ

L’entreprise basée à Genève est loin d’être un cas isolé. Tout le secteur est en train d’évoluer. «Chez Chopard, mais aussi dans toute la branche de l’horlogerie, on remarque un repositionnement

stratégique dans l’ultra-luxe, analyse la responsable du secteur Industrie. C’est le segment qui fonctionne en ce moment, car les marges sont bien plus élevées pour l’entreprise. Mais cela signifie aussi que la production baisse et ça pose des questions sur le nombre d’emplois dans la branche sur le long terme.» Les négociations se sont terminées fin juin. Unia et la délégation du personnel de Chopard Manufacture et de Fleurier Ebauches ont obtenu «un plan social digne de ce nom», indique le syndicat dans un communiqué. «Nous nous sommes assurés que ce plan social amoindrisse les conséquences sociales et économiques pour les salariés les plus vulnérables, à l’image de ceux qui ont une famille ou des travailleurs plus âgés qui, *a priori*, auront plus de peine à retrouver un emploi», précise Solenn Ochsner. Le plan social négocié a été validé par les salariés en assemblée. ■



Le secteur de l’horlogerie se dirige de plus en plus vers l’ultra-luxe, ce qui questionne la pérennité de certains emplois.

BRÈVE

FAMILLES UKRAINIENNES PRIVÉES D’AIDE D’URGENCE

Cet été, une quarantaine de personnes ukrainiennes réfugiées dans le canton de Vaud – essentiellement des femmes, dont certaines avec des enfants – ont appris que le Service cantonal de la population (SPOP) leur retirait l’aide d’urgence. Cette décision fait suite au refus des autorités fédérales de leur octroyer le statut de protection (permis S), sous prétexte qu’elles bénéficient déjà d’un statut similaire dans un autre pays européen par lequel elles ont transité auparavant. Ces réfugiées se retrouvent donc sans ressources financières et priées de quitter la Suisse. Le 20 août, plusieurs partis de gauche et organisations telles que Droit de rester et Médecins du monde ont publié un communiqué pour dénoncer une pratique «cruelle et arbitraire», et exiger que le SPOP revienne sur cette décision, qui ne reposerait sur aucune base légale. Ces entités rappellent que le système Dublin (qui veut que le premier pays européen où un réfugié arrive soit responsable de son dossier) ne s’applique pas aux Ukrainiennes et aux Ukrainiens et qu’il n’y a aucun accord international obligeant un Etat tiers à les reprendre. Leur renvoi serait donc impossible, ce qui les condamnerait à se retrouver à la rue, sans argent. Interrogé par le quotidien *24 heures*, le SPOP a répondu que le Canton de Vaud ne faisait que mettre en œuvre les décisions fédérales en matière d’asile et qu’il ne compte pas revenir en arrière. Selon son porte-parole, d’autres cantons, comme Zurich, ont fait de même. Un certain nombre de cas sont toutefois suspendus à des recours pendants devant le Tribunal cantonal. ■ **AG**

LA SOLIDARITÉ PLUTÔT QUE LE FARNIENTE

BÉNÉVOLAT Grâce au projet Caritas-Montagnards, des volontaires consacrent une partie de leur été à donner un coup de main à des familles paysannes en difficulté. Repor age dans le Jura bernois.

Textes Antoine Grosjean
Photos Olivier Vogelsang

En cet été torride, les prairies jaunies par un soleil impitoyable offrent un spectacle désolant sur les hauteurs jurassiennes. Mi-juillet, les stigmates de la canicule sautent déjà aux yeux et les agriculteurs tirent la langue.

Chez Jean Lozeron, éleveur de moutons à La Cibourg, dans le Jura bernois, on ne chôme pas. Pour lui, sécheresse est synonyme de surcharge de travail, car il faut se démener sans répit afin de nourrir les bêtes et de leur apporter de quoi s'abreuver quotidiennement. Vue la situation, la venue de Florence Lüthi tombe à pic. Cette Chablaisienne a débarqué deux jours plus tôt pour consacrer trois semaines de ses vacances à travailler en tant que bénévole au sein de l'exploitation, dans le cadre du projet Caritas-Montagnards, qui soutient les familles paysannes en difficulté (lire ci-dessous).

EN QUÊTE DE NOUVEAUX PÂTURAGES

Un peu de renfort n'est pas de trop. Les pâtures desséchées ont obligé l'agriculteur à chercher des alternatives pour accueillir son troupeau. «La semaine dernière, raconte Jean Lozeron, j'ai redescendu le bétail parce qu'il n'y a plus rien à manger sur le Chasseral, où les moutons passent normalement tout l'été. Du coup, ils essaient de sauter la barrière de l'enclos pour aller chercher de l'herbe ailleurs. J'ai même dû partir à la poursuite d'une brebis et de son agneau qui s'étaient égarés.» Pas une mince affaire, même avec l'aide de sa fidèle chienne Pépite. Il a donc fallu trouver d'autres endroits où faire paître sa soixantaine d'ovins, histoire de ne pas entamer trop tôt les réserves de fourrage pour l'hiver. «Si ça continue, je vais être obligé d'abattre quelques brebis», lâche-t-il, dépit.

Le troupeau se retrouve ainsi divisé en trois groupes, répartis à droite et à gauche, notamment chez des collègues



Jean Lozeron, au premier plan, est aidé pendant trois semaines par Florence Lüthi, qui est en train de réorienter sa carrière vers le métier de bergère.

qui veulent bien lui prêter un bout de terrain. Tout cela alourdit considérablement la charge de travail. «Ça fait plus de trajets et il y a beaucoup plus de barrières à poser, déplore Jean Lozeron. Heureusement, le garde forestier a pu m'en prêter, car je n'en avais plus assez.» En milieu rural, la solidarité prévaut face à l'adversité.

COUP DE FOUDRE POUR LES MOUTONS

Florence Lüthi – dont le teint buriné et les tatouages montrent qu'elle a déjà pas mal roulé sa bosse – a l'air de s'être vite acclimatée. Educatrice spécialisée de son état, elle n'est pas pour autant

une novice en matière de moutons. Des animaux pour lesquels elle a eu un véritable coup de foudre. Elle se prépare même à en faire son gagne-pain. «Je suis actuellement la formation de berger de l'Ecole d'agriculture du Valais, à Sion, et j'ai fait plusieurs stages chez des éleveurs», précise-t-elle. Depuis l'enfance, elle apprécie le contact avec la campagne, avec les animaux, même si la vie de citadine qu'elle a ensuite vécue l'en a un temps éloignée.

Toutefois, ne lui parlez pas de reconversion professionnelle, elle qui est habituée au changement, qui a été esthéticienne, puis aide de crèche, avant de devenir éducatrice dans une école pour jeunes en difficulté. «Mon chemin n'est pas tout droit. J'écoute ce qu'il se passe et je me laisse porter par mes envies.»

Il y a quelques années, Florence Lüthi renoue avec le monde de la paysannerie et quelqu'un lui conseille alors de faire cette formation de berger. Elle effectue un stage en Valais et c'est la révélation. «L'éleveur m'a mis dans le bain dès le premier jour. J'ai même aidé une brebis à mettre bas. J'ai tout de suite senti que ma place était là! Travailler avec les moutons, ça se mérite, il faut réussir à établir la confiance.» Son ambition est de trouver une place de bergère dans un élevage, tout en possédant elle-même un petit troupeau. Revenir aux choses essentielles, vivre loin du bruit et de l'agitation. Ce qui l'intéresse particulièrement, c'est de valoriser la laine. «C'est une matière absolument noble!» s'émotive-t-elle. Créative et agile de ses doigts, elle est

en train d'apprendre à la filer et compte bien se mettre à la laver et à la carder, pour maîtriser toute la chaîne de production.

ÉLEVEUR, PAS UNE SINÉCURE

Le courant passe tout de suite entre elle et Jean Lozeron. Lui aussi s'est pris de passion pour les ovins. «Quand j'étais adolescent, j'aimais me prendre pour un berger. Je partais dans la montagne avec le chien de la famille et je

m'imaginais que j'avais un troupeau de moutons.» Il s'oriente donc vers l'élevage, contre l'avis de son horloger de père. Mais comme cela ne suffit pas à nourrir son homme, il exerce un deuxième métier en parallèle. Ramoneur, dans un premier temps, puis aujourd'hui conducteur de car auxiliaire. N'ayant pas les moyens d'embaucher du personnel, il se tourne vers le projet Caritas-Montagnards. C'est déjà le deuxième été qu'il accueille des bénévoles. «Je n'arrive plus à tout faire tout seul», confie-t-il en saluant l'implication de ces volontaires, souvent des citadins pour qui «vacances» ne rime pas forcément avec «plage» et «farniente». «En général, ils sont très motivés.»

De son côté, Florence Lüthi entend parler de Caritas-Montagnards alors qu'elle cherche des possibilités de bénévolat pour les jeunes dont elle s'occupe. Finalement, c'est elle qui trouve chaussure à son pied. «Je me suis dit que je pouvais profiter de mes vacances scolaires pour donner un coup de pouce à quelqu'un qui galère. Et c'est aussi l'occasion pour moi d'apprendre de nouvelles choses, d'autres façons de travailler. J'y trouve mon compte et je me sens utile. Et puis, ça m'a permis de rencontrer des moutons miroirs, que je ne connaissais pas.» Cette race ancienne originaire des Grisons a frôlé l'extinction, mais y a réchappé grâce au travail de l'association Pro Specie Rara. Et d'éleveurs tels que Jean Lozeron. Alors que Florence et Jean ne se connaissaient pas, ces deux personnalités au caractère bien trempé affichent dès les premiers jours une belle complicité. Recontactée mi-août, la Chablaisienne est tellement satisfaite de l'expérience qu'elle prévoit déjà de revenir. Et ce n'est pas l'éleveur qui va s'en plaindre. ■

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR L'AUTOMNE

Après les travaux d'été, les préparatifs pour l'hiver. Caritas-Montagnards continue de faire appel aux bonnes volontés pour soutenir les exploitations agricoles de montagne. Car il reste plus de 160 semaines de bénévolat à pourvoir cet automne, que ce soit pour la désalpe, les travaux à l'étable, les foin ou la pose de clôtures, par exemple.

L'œuvre d'entraide Caritas a lancé ce programme il y a un demi-siècle afin d'aider les familles paysannes établies en altitude, où les conditions de travail sont encore plus rudes qu'en plaine et la pression économique plus forte. Chaque année, près de 700 personnes consacrent ainsi une partie de leurs vacances à venir travailler

dans une exploitation agricole en difficulté. Plus de 120 familles d'agriculteurs suisses bénéficient de ce soutien. «Ce projet permet de faire se rencontrer des milieux très différents et de sensibiliser les citoyens aux réalités compliquées de l'agriculture, remarque Jessica Pillet, responsable du programme. Mais le but n'est pas de prendre du travail aux ouvriers agricoles. Le programme s'adresse aux exploitations qui n'ont pas les moyens d'engager du personnel.» ■

Renseignements et inscriptions:



Un livre pour rendre hommage aux saisonniers

Antoine Grosjean

Après les itinéraires mémoriels, le livre. Le travail réalisé par le Collège du travail, les Archives contestataires et l'association Rosa Brux pour rendre hommage aux saisonniers et aux saisonnières méritait bien d'être valorisé via un nouveau support, en plus des panneaux disposés sur quatorze lieux emblématiques en

ville de Genève. C'est chose faite grâce au livre publié en mai, avec le soutien de la Municipalité. L'ouvrage reprend et enrichit les informations, photos et témoignages balisant les deux itinéraires mémoriels mis en place en 2024. On y trouve aussi des codes QR pour accéder aux capsules audio réalisées dans le cadre de ce projet. Richement illustré, l'ouvrage raconte l'existence précaire de ces centaines de milliers d'immigrés

qui, pendant des décennies, ont largement contribué à construire la Suisse, tout en étant traités comme des parias. En effet, ils n'étaient autorisés à séjourner en Suisse que neuf mois par an et n'avaient pas le droit de faire venir leur famille. Un statut indigne qui a persisté des années 1940 jusqu'en 2002, année de l'introduction de la libre circulation des personnes avec l'Union européenne. ■



Pour commander le livre (20 fr + frais de port):

Lire aussi notre précédent article sur le sujet: evenement.ch/articles/sur-les-pas-des-saisonniers



«Nous, saisonniers, saisonnières. 1931-2024. Itinéraires mémoriels, historiques et artistiques en ville de Genève», Archives contestataires, Collège du travail et Rosa Brux, 2026, 112 pages.

A GENÈVE, LA FONCTION PUBLIQUE TIRE UN COUP DE SEMONCE

MOUVEMENT En grève et en cortège, le personnel des services publics du canton a marqué la rentrée en ripostant au Conseil d'Etat et à son plan d'austérité, qui sera dévoilé dans le détail le 17 septembre prochain.

Textes Rocco Zacheo

C'est un signal fort envoyé à qui de droit – en pleine rentrée scolaire – par les syndicats et, en particulier, celui de la fonction publique (SSP). A Genève, après une première salve le lundi 17 août, qui a vu descendre dans les rues plus d'un millier de manifestants, un deuxième coup de semonce, plus conséquent, a retenti le lendemain dans la ville. Ils étaient près de 3000 – les chiffres de la police et des organisateurs concordent pour une fois – à dire «non» au plan d'austérité que le Conseil d'Etat entend mettre en œuvre au sein des services publics. Le montant des coupes envisagées donne le tournis: entre 2027 et 2029, il s'agira de biffer 500 millions de francs des lignes comptables à la charge de l'Etat. Un chiffre qu'il faudra ventiler essentiellement dans les secteurs des soins, de l'enseignement et de l'aide sociale. Dès lors, et en toute logique, les discours qui ont précédé le départ de la manifestation du 18 août, tout comme les nombreuses pancartes disséminées dans la foule, ont tiré à boulets rouges sur l'exécutif cantonal.

STOP AUX FAVEURS FISCALES!

Les différents intervenants ont souligné les conséquences néfastes des économies annoncées. Ainsi, il faudrait compter, par exemple, avec 10% de personnel infirmier en moins, alors que la demande de la population ne cesse de croître et que les hôpitaux sont depuis plusieurs années sous tension permanente. A cela s'ajoutent des coupes à hauteur de 140 millions de francs dans les structures des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et dans les soins. Autre situation pointée du doigt, symbole d'une dérive peu reluisante: des enfants en bas âge et des bébés subissent des hospitalisations sociales, faute de structures réservées à ces cas



Près de 3000 manifestants ont fait entendre leur opposition dans les rues de Genève au plan d'austérité de 500 millions de francs voulu par le Conseil d'Etat.

complexes que l'Etat devrait concevoir et financer.

L'ensemble du tableau n'a rien d'engageant aujourd'hui et il va se dégrader avec l'application des coupes. Tout au long du cortège, les manifestants ont pourtant souligné que les ressources ne manquent pas à Genève. Il suffirait de ne plus accorder de faveurs fiscales aux grands groupes et aux grandes fortunes établis dans le canton, comme c'est le cas depuis plusieurs années déjà. Il suffirait, au contraire, de taxer ces entités à

la juste hauteur pour donner de l'oxygène à celles et à ceux qui œuvrent au service des citoyens.

D'AUTRES CORTÈGES EN VUE

A l'heure actuelle, sur les 58 mesures d'économies mises sur la table, l'exécutif en a écarté 17 – suppression de la gratuité des transports publics pour les aînés et les jeunes, relèvement du temps de travail des fonctionnaires, etc. Le fin mot de l'histoire, qui dira tout de l'ampleur des coups de ciseaux,

sera rendu le 17 septembre prochain. «Dans la foulée de cette communication, nous allons nous réunir en assemblée générale, note Mathilde Mottet, secrétaire syndicale au SSP. On décryptera les décisions prises et on se déterminera sur la suite à donner au mouvement.»

En attendant, à l'aune de ce qu'ont montré les grévistes, la syndicaliste se dit satisfaite et confiante. «Cette mobilisation n'était pas évidente du tout, surtout dans le secteur de l'enseignement,

UN DROIT DE GRÈVE ENTRAVÉ

En marge des manifestations, les organisations syndicales ont fermement dénoncé les propos tenus par la magistrate Anne Hiltbold aux micros et aux caméras de la RTS. L'élue en charge du Département de l'instruction publique (DIP) s'est réjouie de l'absence de blocage dans les établissements scolaires et de l'attitude du corps enseignant. Celui-ci aurait ainsi démontré son sens des priorités, tournées vers les élèves plutôt que vers les désaccords. Les syndicats ont riposté en rappelant que l'exercice du droit de grève n'est pas incompatible avec la conscience professionnelle. «Au contraire, souligne le communiqué, cela relève de la responsabilité de celles et ceux qui refusent de voir le service public se dégrader davantage.» Les signataires du texte dénoncent également les manquements du DIP en matière d'information aux familles, ainsi que les pressions exercées sur le personnel. Autant de raisons qui poussent les syndicats à boycotter la conférence de presse de rentrée de la magistrate, accusée de laisser la place aux mensonges. ■

pris par la rentrée et soucieux que tout se passe bien avec les élèves. Nous pouvons néanmoins nous réjouir de l'importance et de la détermination du noyau des grévistes. Il permettra de consolider les actions à venir et de générer un effet boule de neige.» A moyen terme, une grande manifestation contre l'austérité se prépare déjà pour la fin du mois de septembre. Elle s'élargira aux associations, aux collectifs, ainsi qu'aux usagers et aux citoyens du canton. ■

Jobs d'été à Genève: l'équation qui ne fonctionne pas

TRAVAIL Depuis cet été, les patrons peuvent payer leurs employés étudiants à 75% du salaire minimum ordinaire. Mais la hausse des offres d'emploi promise n'est pas flagrante.

Textes Massimo Greco

Julie* va bientôt quitter son canton de Genève pour effectuer des études en sciences de la Terre. Une aventure hors de Suisse qui s'annonce enrichissante, sur le plan intellectuel en tout cas. Parce que, côté portemonnaie, la vie d'étudiant a un coût. La solution? Le job d'été. Durant deux semaines, l'universitaire de 20 ans s'est occupée à rendre plus propres les rues d'une commune du canton. Une activité à 100%... mais payée 75% du salaire minimum cantonal depuis que les Genevois ont voté le 8 mars dernier pour la baisse de la rémunération des jobs d'été (lire encadré). «C'est paradoxal: l'année dernière, j'étais répitrice pour des élèves en difficulté et je gagnais plus en travaillant moins, constate la Genevoise. Normalement, les jobs à la commune sont prisés. Et l'année où on est enfin pris, le salaire minimum baisse. Avec mon collègue, on riait un peu jaune.» Cette baisse du salaire minimum d'environ 25 à 19 francs par heure a un impact sur de nombreux étudiants. «Moi,

j'ai de la chance, estime Julie. Mes parents paient pour mes frais vitaux, comme le loyer ou encore mon budget repas. Mais ce travail d'étudiant sert à financer les loisirs que j'ai à côté, qui sont aussi importants pour moi. Cette année, l'argent est plus une source de stress que l'année dernière.» A environ 6 francs de moins par heure qu'en 2025, Julie a «perdu» environ 480 francs en deux semaines.

La baisse du salaire minimum d'environ 25 à 19 francs par heure a un impact sur de nombreux étudiants.

DES JOBS TOUJOURS RARES

Mais si les Genevois ont été appelés à voter pour cette attaque contre le salaire minimum des étudiants, c'est notamment parce que – selon les défenseurs du projet – elle permettrait de «sauver les jobs d'été», qui auraient été en danger à cause des salaires trop élevés des travailleurs. Mais malgré la votation, les offres d'emploi estivales n'ont pas plu sur le canton, observe Zora Holzer, secrétaire permanente de la Conférence universitaire des associations d'étudiant.e.s (CUAE), le syndicat des étudiants et des étudiantes de

l'Université de Genève. «Nous n'avons pas noté une hausse substantielle des jobs d'été, qui permettrait de dire que la baisse du salaire offre une solution pour déboucher le marché. Dans les faits, c'est toujours aussi compliqué pour un étudiant de trouver du travail cet été, malgré la votation.»

Reste que des entreprises comme Migros Genève ont annoncé avoir recommencé à embaucher des jeunes

cet été. De zéro job d'été étudiant en 2024 et 2025, le géant orange est passé à dix-neuf postes ouverts cet été. «La modification législative a [...] clairement joué un rôle dans notre décision de réintroduire ces jobs d'été, explique Migros Genève par écrit. Nous voyons une double opportunité: apporter ponctuellement un peu de souplesse et de soutien à nos équipes, mais surtout offrir à des jeunes qui étudient et vivent dans la région une première expérience professionnelle.» Une réponse qui nous a interpellés. Sans cette modification législative, Migros

Genève aurait-elle dû engager d'autres personnes (payées, elles, au salaire minimum ordinaire) ou n'aurait-elle pas offert plus de souplesse et de soutien – selon ses propres mots – à ses équipes? Nous avons posé la question à la société. «Investir dans la relève fait partie intégrante de l'ADN Migros. Dans ce contexte précis, la modification législative permet de proposer aux étudiants une activité différente, dans un cadre précis et limité dans le temps, favorisant les dimensions d'apprentissage et d'expérience professionnelle», répète Migros Genève.

19 POSTES, 1300 CANDIDATURES

Pour le CUAE, la nouvelle loi laisse surtout planer un doute sur tous les emplois effectués par des étudiants. «C'est une première attaque contre le salaire minimum, assène Zora Holzer. Aujourd'hui, les périodes hors

semestre sont concernées, mais doit-on prévoir qu'à l'avenir, les personnes en formation ne seront simplement plus protégées par le salaire minimum? C'est notre crainte.»

Julie fera sa rentrée dans un peu moins d'un mois. Pour l'instant, elle n'a toujours pas trouvé d'autre job d'été, malgré ses recherches. Il faut dire qu'il y a de la concurrence: Migros Genève nous a annoncé qu'en deux semaines, elle avait reçu 1300 candidatures pour ses jobs d'été. En suivant la logique des défenseurs du texte voté le 8 mars, il faudra encore de nombreuses baisses du salaire minimum pour satisfaire une telle demande... Ou considérer qu'attaquer des salariés précaires n'est pas la solution. ■

* Prénom d'emprunt.

QUE DIT LA NOUVELLE LOI?

A Genève, le salaire minimum est de 24,59 francs brut par heure pour 2026. Le 8 mars dernier, à la suite d'une votation, les Genevois ont décidé de créer une exception pour les jobs d'été étudiants. Ceux-ci peuvent être payés à 75% du salaire minimum ordinaire, soit 18,44 francs en 2026. Sont concernés les étudiants de plus de 18 ans (le salaire minimum ne s'applique pas aux mineurs), inscrits dans un établissement de formation reconnu et dont le job d'été est effectué durant les vacances scolaires ou universitaires et pour une durée maximale de 60 jours par année. ■

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Mary-Laure Raboud, assistante en pharmacie à Vevey



«UNIA NOUS DONNE UNE ASSISE ET UNE CRÉDIBILITÉ»

Assistante en pharmacie depuis presque vingt ans, Mary-Laure Raboud se bat au sein du comité vaudois d'Unia pour que la profession soit mieux encadrée et revalorisée. Rencontre.

Manon Todesco

Rendez-vous est pris avec Mary-Laure Raboud au Cep d'or, un café sur la place du Marché, à Vevey. Hasard de la vie, il se situe juste à côté de la Pharmacie du Marché, là où cette assistante en pharmacie a fait son apprentissage. Elle avait alors 20 ans et sortait d'une maturité gymnasiale. «Je voulais être assistante sociale ou psychologue, mais j'étais aussi passionnée par mes cours d'anatomie et le fait de soigner le corps en plus de l'esprit. Voilà pourquoi j'ai changé de voie.»

Vingt ans plus tard, et après avoir vécu des expériences professionnelles très différentes, Mary-Laure Raboud aime toujours autant son métier. «C'est très varié, on ne sait jamais ce qui nous attend. On a affaire à tous les pans de la société et, notamment, toute une population invisibilisée. C'est un mélange de commerce, de santé et de social: on prend le temps d'écouter et de comprendre les besoins de nos clients.» Maman d'une petite fille depuis huit ans, elle travaille aujourd'hui à Vevey à mi-temps dans une pharmacie indépendante au sein d'une équipe jeune et dynamique. A côté de cela, elle est élue au Conseil communal de Corseaux mais aussi présidente de l'ensemble choral Voix de Lausanne.

Une vie bien remplie, et pourtant, depuis quelques années, Mary-Laure Raboud fait de la place pour son engagement syndical auprès d'Unia, dans le comité vaudois des assistantes en pharmacie. «C'est une ancienne collègue qui m'a conviée à une réunion après la pandémie de Covid-19. J'ai pris le train en route. On a lancé plusieurs sondages, une pétition et organisé une table ronde à laquelle on a convié politiques, employeurs et décideurs de la branche. C'était très constructif.» Si sa famille est très politisée, se syndiquer

était une première pour Mary-Laure Raboud. «Je l'ai fait, car c'est la cause collective qui m'anime. J'aime les challenges et toute ma démarche dans le comité consiste à fédérer et à faire dialoguer.»

DES SALAIRES TROP BAS

Ce qui pêche dans le secteur? Le manque d'encadrement et de valorisation. «On se bat pour négocier une convention collective de travail (CCT) qui poserait un cadre afin d'éviter les abus. Par ailleurs, les salaires sont très inégaux et certaines collègues peuvent stagner à 4000 francs toute leur carrière, ce qui est indécent et dérisoire. On revendique au moins 4300 francs sur 13 mois en sortie d'apprentissage ainsi qu'une grille salariale évolutive.» La question de la formation est aussi centrale, à l'heure où les pharmacies sont en passe de prendre un virage important, avec plus de responsabilités, devenant un vrai premier point d'accès au système de santé. «Nous avons besoin de perspectives et d'une vraie volonté de former les équipes pour pallier le manque d'évolution. Aujourd'hui, la formation ressemble davantage à du placement de produits qu'à l'enseignement de compétences de base.»

Les choses bougent, doucement mais sûrement. Un groupe de travail a été créé au niveau national. Il est composé de représentants des employeurs et des travailleurs. Sa première séance s'est tenue en juillet. L'objectif: proposer une ébauche de CCT nationale. «Du côté syndical, on grossit gentiment les rangs mais ça reste compliqué de fédérer. Les résultats de nos démarches pourraient être encore plus concrets. Les sondages montrent d'ailleurs qu'il y a une volonté que la branche évolue. Il faut être patient et persévérant», note Mary-Laure Raboud. Il reste aussi à convaincre les employeurs. «Lors de

notre table ronde, la présidente de PharmaSuisse n'avait pas conscience de la précarité de certaines assistantes. Il n'est pas acceptable de devoir avoir recours aux aides sociales pour boucler les fins de mois. On ne vend pas des bonbons mais des médicaments! Nos métiers sont essentiels.»

MANQUE DE PERSONNEL

Avec Unia, c'est un échange de bons procédés. «On se complète. Le syndicat connaît le droit du travail, il sait ce qu'on peut demander ou pas. Nous, on a l'énergie et la connaissance du secteur. On trouve ensemble des actions pour visibiliser notre cause. Unia nous donne aussi une assise et une crédibilité.»

L'urgence d'agir est réelle, car le recrutement est de plus en plus problématique, chez les pharmaciens comme chez les assistantes. «Ils travaillent quelques années, puis ils arrêtent, car c'est mal payé et les horaires sont de plus en plus étendus. Ils s'épuisent. Beaucoup se reconvertissent dans les assurances.»

Malgré tout, Mary-Laure Raboud reste positive. «J'ai très bon espoir que nos combats aboutissent. Et les nouvelles perspectives qui attendent la branche, avec le remboursement de nos gestes à partir de 2027, comme la vaccination, sont réjouissantes.» Ce qu'elle dirait à un ou une jeune qui veut se lancer dans ce métier? «Si tu aimes les gens et que tu veux prendre soin d'eux, alors fonce! C'est un moteur pour tout le reste.» ■

Notre vidéo:
evenement.ch/videos



ÉCLAIRAGE



L'AVENIR DE L'AGRICULTURE SUISSE SE JOUERA DANS LES URNES

Manon Todesco

Que demande l'initiative populaire «Pour une alimentation sûre»? Lancée par un comité de citoyens, elle veut augmenter le taux d'autosuffisance alimentaire de la Suisse, qui passerait d'environ 46% à 70% en dix ans. Pour y parvenir, elle propose de produire davantage de nourriture en Suisse, en développant surtout les cultures destinées directement à l'alimentation humaine plutôt que l'élevage. Elle prévoit aussi de réduire la dépendance aux importations de fourrage et d'engrais, de mieux protéger l'eau potable et les réserves d'eau souterraine, et de mettre en place une planification nationale pour garantir l'approvisionnement en eau.

Quels sont les arguments en sa faveur? Les partisans, qui ont lancé leur campagne début juillet, estiment que la Suisse dépend aujourd'hui trop des importations pour nourrir sa population. Selon eux, les crises récentes montrent qu'il est important de produire davantage de nourriture dans le pays afin de renforcer la sécurité

alimentaire. Ils défendent aussi une agriculture plus durable, avec davantage de cultures végétales, moins de dépendance aux semences, aux engrais et autres produits phytosanitaires importés et une meilleure protection de l'eau potable et de l'environnement.

Pourquoi cette initiative va trop loin, selon ses opposants?

Selon le Conseil fédéral, le Parlement ou encore l'Union suisse des paysans, l'objectif d'atteindre 70% d'autosuffisance est difficilement réalisable et impliquerait de réduire fortement l'élevage, ce qui fragiliserait de nombreuses exploitations, notamment en montagne. Ils craignent aussi une intervention plus importante de l'Etat dans l'agriculture, une hausse des coûts de production et, à terme, des prix des aliments. Le Conseil fédéral dit partager les objectifs de sécurité alimentaire et de protection de l'environnement, mais il estime que ceux-ci peuvent être atteints avec les lois actuelles, sans modifier la Constitution. Les électeurs devront trancher le 27 septembre prochain. ■

POING LEVÉ

HUMAINS, TROP HUMAINS

Par Antoine Grosjean

Ces humains sont quand même pénibles! Non seulement, ils refusent de travailler 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, mais ils veulent disposer de temps avec leur famille et avoir des vacances. Et comme si cela ne suffisait pas, ils ont l'outrecuidance d'exiger un salaire! Tandis qu'une machine ou un ordinateur, vous les payez une fois à l'achat et ils travaillent ensuite pour vous à volonté, jusqu'à être bons pour la casse. Exactement comme les esclaves à une époque dont certains semblent nostalgiques. Ainsi, alors que les milieux patronaux et leurs relais parlementaires tentent par tous les moyens d'étendre le travail du dimanche, Migros a décidé de ne pas prendre de pincettes pour contourner les restrictions légales à ce propos. Comment? En supprimant les travailleurs, paroli!

Le géant orange vient en effet d'inaugurer à Genève un magasin dit «autonome», comprenez: sans personnel. Enfin, sauf l'agent de sécurité présent en permanence et sans compter le travail de préparation des rayons en amont. En revanche, aucune caissière ni personne pour s'occuper du réassort dans cette Migros de dernière génération, qui fonctionne en self-service le dimanche. Après les caisses automatiques, on franchit là un pas de plus vers le grand remplacement. Non pas celui des populations locales par des migrants – la grande phobie de l'extrême droite – mais celui, bien moins chimérique, des travailleuses et des travailleurs par l'intelligence artificielle (IA). Du point de vue patronal, il peut paraître tentant de se passer d'employés humains, trop humains, dont la productivité est variable, qui sont susceptibles d'avoir des coups de mou ou de tomber malades, et avec lesquels vous êtes parfois obligé de négocier.

Mais la classe possédante devrait prendre garde à l'effet boomerang. Si de plus en plus de personnes, supplantées par l'IA, se retrouvent sans travail – donc sans le sou – à qui vendra-t-elle les produits que ses usines entièrement automatisées auront fabriqués et les services que ses algorithmes fournissent? Sans salaire, pas de consommation. Sans consommation, pas de bénéfices pour les entreprises ni de dividendes pour les actionnaires. A quoi bon pousser la porte d'une Migros – autonome ou pas – si vous n'avez pas un kopeck en poche? Un robot n'a peut-être pas besoin de dormir, de manger et de prendre des pauses. Il ne réclame peut-être jamais d'augmentation et ne se met pas en grève. Mais il ne va pas non plus remplir son cadavre au supermarché. Il ne va pas s'acheter le dernier modèle de smartphone pour commander en ligne des chaussures livrées par drone. Les patrons devraient d'ailleurs se méfier: eux-mêmes ne sont pas à l'abri d'être un jour mis au rebut par des algorithmes. Certains semblent avoir compris qu'ils risquaient d'être les prochains sur la liste puisqu'ils ont commencé à faire marche arrière, après avoir massivement supprimé des postes au profit de l'intelligence artificielle. Ils se sont aperçus que cette dernière n'est pas non plus infaillible et que certaines tâches sont mieux effectuées par un bon vieux cerveau humain. Gardez donc le vôtre, il peut encore servir! ■



THIERRY PORCHET

Mary-Laure Raboud se réjouit des nouvelles perspectives qui attendent la branche, et a bon espoir que ses revendications aboutissent.

IL EST SEPT HEURES, L'ALPAGE S'ÉVEILLE



L'INSTANTANÉ

Olivier Vogelsang

Les températures caniculaires de l'été n'ont pas épargné les pâturages d'altitude. Ici, dans le Val de Bagnes, à plus de 2000 mètres d'altitude, l'herbe, pourtant moins exposée que dans d'autres secteurs, était plus sèche que d'habitude, avec une poussière persistante. Les vaches, réglées comme des horloges, commencent quant à elles toujours leur journée à la même heure, quelle que soit la météo. ■

DEUX AFGHANS EN FORMATION RISQUENT L'EXPULSION

Aline Andrey

Malgré leur intégration exemplaire, leur fort réseau amical en Suisse et leur formation en cours, deux jeunes Afghans risquent d'être renvoyés prochainement en Grèce par le Canton de Vaud. Yasin, 20 ans, a terminé un préapprentissage et poursuit une AFP (attestation fédérale de formation professionnelle) comme ferblantier-couvreur. Son employeur, Mario Borio, déplore

cette situation dans une branche où la main-d'œuvre manque, et souligne: «Il est supermotivé, toujours le premier arrivé et le dernier parti. Tout le monde est content de travailler avec lui ici.» Ali Sina, 17 ans, a lui été promu meilleur élève de sa volée à l'école de l'Accueil, où il entame sa deuxième année, faute d'avoir pu signer un contrat d'apprentissage, notamment de carrossier, du fait de sa situation à l'aide d'urgence. Par ailleurs, un recours a été déposé au Tribunal fédéral, afin

que son statut de mineur lui soit enfin reconnu (il aura 18 ans le 9 septembre prochain). Si tous deux ont obtenu le statut de réfugié en Grèce à leur arrivée sur le territoire européen, l'absence de soutien et des conditions d'accueil déplorables les ont poussés à continuer leur route. «Yasin a marché depuis la Grèce pour arriver jusqu'ici, souligne Mario Borio. C'est un gars qui veut s'en sortir.» Quant à Ali, «son passage en Grèce a été traumatique», selon

Sandrine Wullschleger, enseignante intervenant en classe d'accueil, qui a lancé une pétition* contre cette décision de renvoi du Service cantonal de la population (SPOP). «Cette violence institutionnelle contre ces deux jeunes est révoltante», s'insurge-t-elle. Lancée lundi, la pétition a récolté près de 3000 signatures en vingt-quatre heures seulement. Celle-ci souligne notamment: «Briser un parcours d'intégration si exemplaire envoie un mauvais signal à tous les autres jeunes issus

de la migration, desquels on attend qu'ils fournissent les mêmes efforts.» Mardi, une interpellation au Grand Conseil du socialiste Laurent Balsiger et consorts, ainsi qu'une prise de parole du député d'Ensemble à gauche, Pierre Conscience, ont également demandé au Conseil d'Etat d'intervenir contre cette décision d'expulsion. ■

* La récolte continue sur: act.campax.org/petitions/empechons-l-expulsion-de-2-jeunes-afghans-en-formation

1 + 1 = 11
David Prêtre/Albedo



L'horloge-oiseau regardait le vent passer.

QUAND LA SOLIDARITÉ PREND CORPS

Tradition catalane inscrite au Patrimoine de l'humanité, les castells représentent un symbole de cohésion puissant et émouvant.



Photos David Prêtre
Texte Aline Andrey

«C'est une question de communauté et de solidarité; non pas une compétition mais un dépassement de soi. Chaque *colla*, chaque groupe, a la volonté de faire mieux à chaque tentative.» C'est avec un enthousiasme communicatif qu'un participant à la Festa Major de Vic, au cœur de la Catalogne, explique l'importance de cette tradition séculaire que sont les castells, ces châteaux humains. Les différents groupes (les *colles*) de *castellers* se réunissent tout au long de l'année, spécialement lors des fêtes estivales. Femmes, hommes et enfants, jeunes ou vieux, sportifs ou non, chacun trouve sa place et porte les valeurs de cohésion et d'inclusivité de cette coutume ancestrale – issue des danses valenciennes et vieille de plus de deux siècles – inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco depuis 2010. En ce 12 juillet, trois *colles* sont présentes sur la Plaça Major. Tour à tour, une centaine de personnes se regroupent pour former, tout d'abord, les racines de la pyramide afin d'alléger la charge des porteurs et d'atténuer les chutes (deux ambulances sont de surcroît présentes). Puis, le premier étage s'érige. A ce stade, il arrive parfois que la construction se défasse, faute d'équilibre suffisant. «C'est une question de pure physique, de mathématique», souligne un *casteller*. Les plus légers, majoritairement des femmes, forment les étages suivants. Au pied de l'édifice humain, les musiciens font sonner leurs *grallas* (hautbois catalans) et leurs tambours, pendant que des enfants – comble de la confiance – tels de petits singes agiles sur un arbre, grimpent jusqu'au sommet. L'énergie collective est palpable. La concentration, voire la méditation, se lit sur les visages. L'effort est intense, qui plus est à 40 degrés à l'ombre. Le courage s'exprime, lorsque la tour vacille mais résiste tel un roseau. Ce jour-là, sept étages sont atteints, avec plusieurs variations architecturales impressionnantes. Pendant plus de deux heures, le mot solidarité s'incarne, les *castells* se font et se défont dans la joie, sous les applaudissements des habitants et des autorités de Vic installées sur le balcon de l'Hôtel de Ville. Un piédestal pris d'assaut, en toute fin de manifestation, par plusieurs *castelleres*, comme un ultime symbole, celui du peuple triomphant. Ou quand le collectif devient roi. ■

Plus d'informations: castellscat.cat

